

DEVELOPPEMENT NUCLÉAIRE À DES FINS PACIFIQUES

Les Etats-Unis appuient l'Algérie

Lire page 3

GRÂCE À LA MOBILISATION
DES FORCES DE L'ORDRE

AMÉLIORATION DE LA
SITUATION SÉCURITAIRE
À TIZI-OUZOU

Page 24

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 899 Mardi 23 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DES MÉDAILLES
AU BOUT DE L'ART

ATTIKA BOUBEZARI,
LAURÉATE
AU LONG COURS

Page 15

APRÈS 75 JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM

MERYEM MEHDI SE MEURT DANS L'INDIFFÉRENCE

Lire en page 4



ELECTRICITÉ ET GAZ

Les sociétés de distribution mises au défi

Le ministre de l'Énergie et des Mines a remis, hier, les documents notifiant son approbation des plans d'engagements d'amélioration de la performance des Sociétés de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) et de l'Ouest (SDO), pour le compte du prochain quinquennat.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les P-dg de ces deux grandes filiales du groupe Sonelgaz, se sont engagés, à travers ces documents, à mettre tous les moyens matériels et humains afin d'améliorer la qualité de leurs services au profit des citoyens en matière de raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz, de réclamations et d'interventions. Pour cela, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) veillera au respect et au bon fonctionnement de ce programme, en organisant des réunions annuelles de contrôle et d'évaluation avec les associations de consommateurs et les sociétés concédantes, c'est-à-dire le gouvernement représenté par le ministère de l'Énergie et des Mines. Rappelons, dans ce sens,



Chakib Khelil, ministre de l'Énergie et des Mines.

que les deux autres Sociétés de distribution d'Alger (SDA) et du Centre (SDC) ont été notifiées, quant à elles, le 10 janvier dernier. La Creg a approuvé les plans

quinquennaux des différentes sociétés après étude et analyse de la qualité des services à la clientèle par les concessionnaires, en conformité avec une liste d'indica-

teurs pertinents mesurant la performance par activité. Les concessions qui ont atteint le nombre de 58 dans chacune des activités gaz et électricité, sont régies par la loi

02-01 du 5 février 2002 et le décret n° 08-114 du 9 avril 2008 qui fixe les modalités d'attribution et de retrait des concessions. Une réglementation qui sera renforcée, dans les jours à venir, par deux nouveaux décrets, l'un traitant des conditions économiques de raccordement et de fourniture en énergie, l'autre des règles techniques de conception, d'exploitation et d'entretien des réseaux de distribution d'énergie, a annoncé Chakib Khelil. Concrètement, le dispositif réglementaire concernant les concessions de distribution a prévu un certain nombre d'actions à concrétiser par les sociétés de distribution, à savoir la déclaration des concessionnaires auprès de la Creg, l'établissement d'un fichier des immobilisations, la soumission à l'approbation du MEM de la liste des prix des différentes prestations et la transmission d'un compte rendu annuel d'activité. Par ailleurs, la Creg a élaboré un outil de sensibilisation sur les risques liés au gaz et à l'électricité, afin de prévenir les accidents domestiques, les asphyxies, les fuites de gaz, les électrocutions et les explosions. Un document assez illustratif qui permet aux usagers de bien se prémunir contre les risques, et diminuer de la sorte le nombre de victimes qui a atteint son paroxysme l'année dernière.

M. C.

Chakib Khelil : «Pas de hausse de la production de pétrole en perspective»

Le ministre de l'Énergie et des Mines ne prévoit pas une augmentation de la production de pétrole lors de la prochaine réunion des pays exportateurs de l'Opep prévue le 17 mars prochain. Ni une baisse d'ailleurs. «Les prix qui oscillent entre 70 et 80 dollars le baril actuellement sont acceptables, donc il n'y a pas urgence d'augmenter ou de baisser la production à mon avis», a soutenu Chakib Khelil hier, en marge de la cérémonie de notification des plans d'engagement des sociétés de distribution de l'électricité et du gaz. Le ministre a argumenté sa vision par le fait que les grandes puissances industrielles, consommatrices d'énergie, la Chine et l'Inde entre autres, n'ont pas éprouvé pour le moment des besoins supplémentaires.

UN PHÉNOMÈNE EN PERPÉTUELLE RÉGÉNÉRESCENCE

100 mille habitations précaires en Algérie

PAR YOUNES DJAMA

Les participants à la table ronde, organisée hier au forum d'El Moudjahid, sur l'habitat précaire ont dressé un état des lieux sans complaisance quant à l'ampleur qu'a pris ce phénomène en Algérie. Même si l'Etat s'est engagé dans un «ambitieux» programme de relogement dans le cadre des efforts visant son éradication, il n'en demeure pas moins que la tâche demeure difficile et exige, de tous, des efforts soutenus, mais aussi de la persévérance et surtout beaucoup de courage comme l'a souligné Abdelhamid Boudaoud président de l'Ordre des architectes lequel estime le nombre des habitations précaires dans notre pays à quelque 100 mille unités, dont 14 mille sont recensées au niveau de la commune de Gué de Constantine à Alger. «Les déséquilibres sont très importants et il faut beaucoup de temps et aussi de persévérance pour venir à bout de ce phénomène», a-t-il indiqué. Il dira aussi que l'Etat a déboursé environ 10 milliards DA pour sa résorption. M. Boudaoud a tiré à boulets rouges sur les APC lesquelles, selon lui, ne jouent pas leur rôle en matière d'aménagement des bidonvilles pour les rendre plus ou moins habitables et ce, à défaut de s'en débarrasser. Le président de l'Ordre des architectes a par ailleurs évoqué la problématique de la «régénérescence» du phénomène des bidonvilles et a regretté que des personnes, qui ont été relogées dans des logements neufs, soient retournées vivre dans leurs anciennes bicoques. Les expériences passées notamment celle de 1985 en sont la preuve irréfutable.

Une situation qui rend plus coriace ce phénomène et encore plus ardue sa résorption, comme en témoignera l'orateur. Il évoquera ensuite l'«historique» du phénomène des bidonvilles qui est passé par trois phases: la période d'entre les deux Guerres mondiales, à l'Indépendance et enfin, à l'avènement du terrorisme. «Cet important flux a fait que, par rapport aux capacités de réponse, on s'est toujours retrouvé bien en deçà de la demande sociale», a déclaré Boudaoud. Avant d'ajouter : «Nous aurions pu initier des actions à même de freiner ces flux. Malheureusement certains paramètres à l'instar du déclin de l'agriculture, ont précipité l'exode. Résultat : des «migrants» qui construisent des bidonvilles avec, en sus, des pratiques parasitaires qui ont vu le jour car certaines personnes entreprennent de vendre ces bicoques». Abdelhamid Boudaoud a appelé les pouvoirs publics à «concrétiser sur le terrain» le programme d'éradication des bidonvilles. «Il faut encourager des investissements dans les zones à promouvoir», a-t-il enfin suggéré. De son côté, Mekhlouf Naït Saâda, directeur du service de l'urbanisme au ministère de l'Habitat a indiqué que son département détient un fichier national du relogement qui date des années 80. Dès lors, «il est difficile à toute personne de passer à travers les mailles de ce filet», a-t-il assuré. Le représentant du ministère de l'Habitat estimera le nombre d'habitations précaires à travers le pays, recensées durant l'année 2007 sur une période de 6 mois, à quelque 557 mille habitations. Il a ajouté que le parc des habitations précaires en Algérie repré-

sente 8% du parc national et 13% au niveau des chefs-lieux de wilayas, soulignant que le phénomène du précaire touche tant les agglomérations, à hauteur de 60%, que le monde rural avec 40%.

70 mille baraques éradiquées depuis 2000

L'orateur estimera, en outre, le nombre de bâtisses éradiquées durant la décennie 2000 à environ 70 baraques. Cependant, la perpétuelle régénérescence du phénomène rend l'opération caduque. Mekhlouf Naït Saâda révélera, par ailleurs, qu'à partir de 2007, l'Etat a initié un programme de résorption de l'habitat précaire, affichant une volonté sans concession quant à en finir le plus rapidement possible. Il soulignera à cet effet qu'un programme de résorption progressif est d'ores et déjà entamé, puisque 340 mille logements sont inscrits, dont une bonne partie (16 mille) a été déjà livrée.

«L'opération bute, toutefois, sur un certain nombre de contraintes d'ordre socioculturel et historique, voire climatique. Je vous rassure, cependant, que nous sommes en train de mettre en place un dispositif pour aider les citoyens à réhabiliter leurs bâtisses. Cette réhabilitation va se faire obligatoirement avec l'assistance d'un architecte qui va suggérer les matériaux à utiliser et préconiser les techniques les plus appropriées pour préserver le patrimoine historique et culturel», a-t-il dit avant de conclure : «la valorisation de l'habitat précaire, qui porte les traces du patrimoine, doit impérativement être privilégiée».

Y. D.

ADJOINTS DE L'ÉDUCATION

Plus de 70% de taux de suivi au 2^e jour de grève

La grève, entamée depuis dimanche dernier, par les adjoints de l'éducation a atteint à son deuxième jour, soit hier lundi, une participation de plus de 70%, selon Mourad Fertaki secrétaire général de la coordination des adjoints de l'éducation contacté hier par téléphone. «La grève a été massivement suivie aussi bien hier (dimanche, ndr) avec pas moins de 67% de taux de suivi qu'aujourd'hui lundi avec un taux de mobilisation qui dépasse les 70%», nous a-t-il en effet déclaré. Tout en se félicitant de cette large mobilisation, notre interlocuteur a toutefois fait état de «pressions» dont auraient fait l'objet les adjoints grévistes de la part des directeurs de l'éducation et des chefs d'établissement. «D'ailleurs, nous sommes en train d'élaborer des rapports sur ces dépassements», a-t-il poursuivi. Bien qu'il ne dispose pas de chiffres précis, le syndicaliste a souligné que dans certaines wilayas à l'instar de Béjaïa, Adrar et Sétif pour ne citer que ces wilayas, les taux de suivi ont frôlé, voire même atteint 100%. Selon lui, son organisation ne mettra pas fin à sa grève avant l'ouverture d'un dialogue «sérieux» qui puisse examiner et éventuellement trouver des solutions aux doléances de cette catégorie de travailleurs. Tout comme il déclamera que les revendications des adjoints de l'éducation ne concernent pas uniquement le régime indemnitaire et les augmentations de salaire, mais qu'elles s'étendent également à une meilleure organisation de la profession. Il a indiqué, dans ce cadre, que son organisation a exigé l'amendement de l'article 18 du statut actuel qui oblige ces professionnels à assurer des permanences durant les vacances scolaires.

Y. D.

LE 2^E COLLOQUE INTERNATIONAL S'EST OUVERT HIER À ALGER

Comment lutter contre les impacts des essais nucléaires

Le ministre des Moudjahidine, Chérif Abbès a interpellé, hier, à l'ouverture du 2^e Colloque international sur les explosions nucléaires dans le Sahara algérien, les responsables des essais nucléaires à fournir «des explications, des cartes topographiques et des informations pour lutter contre les impacts des explosions nucléaires».

PAR SADEK BELHOCINE

C'est autour de toute cette problématique, (les conséquences), que se pencheront durant les deux jours que dureront les assises de cette rencontre internationale réunissant de nombreux participants qui procéderont à l'évaluation de la situation qui prévaut dans la région concernée par les essais et de dresser un bilan sur leurs conséquences tout en condamnant, devant l'histoire, la tragédie nucléaire coloniale. «Le fait est là et se transmet de génération en génération», a affirmé le ministre dans son allocution, soulignant que l'Algérie «rencontre des difficultés pour se débarrasser des

CHÉRIF ABBÈS

«La souveraineté est l'affaire de toutes les générations»

Dans une déclaration à la presse, hier, à l'issue de l'ouverture du 2^e colloque international sur les explosions nucléaires dans le Sahara algérien, le ministre des Moudjahidine, Chérif Abbès, qui réagissait à la récente déclaration de Bernard Kouchner, ministre français des Affaires étrangères dans une interview à un journal français, liant l'amélioration des relations algéro-françaises au départ de la génération de l'indépendance, a souligné que «la souveraineté ne dépend pas d'une seule génération» et qu'«elle est l'affaire de toutes les générations». **S. B.**



Mohamed Cherif Abbès, ministre des Moudjahidine.

séquences de ces bombardements et ne pourrait, en l'état actuel des choses, lutter seule contre ce problème ni réaliser des projets de développement au niveau des régions touchées». D'où l'appel qu'il a également lancé à «la communauté internationale» pour prendre conscience des effets néfastes causés au milieu naturel par ces essais. Selon Chérif Abbès, cette conférence permettra d'«ouvrir de nouvelles perspectives à même d'élargir l'intérêt accordé à la question pour tenter de trouver des solutions efficaces, courageuses et responsables utiles à l'analyse scientifique du phénomène», rappelant que cette rencontre, deuxième du genre, organisée après la première rencontre organisée en février 2007, permettra d'

«élargir le centre d'intérêt à cette question au regard de son impact dangereux sur l'homme, la nature et l'environnement». Ces essais, a rappelé également Chérif Abbès, qui ont été effectués au moment où l'Algérie menait une guerre de libération juste, sont une «violation des droits humains à l'origine de malformations et de cancers» qui ont touché la population et ses propres soldats ayant servi «de cobayes pour mesurer l'ampleur des essais nucléaires et leurs effets dévastateurs.»

Il est à signaler qu'aussi bien au cours de son intervention d'ouverture des travaux du colloque que dans sa déclaration à la presse en marge de ces travaux, le ministre des Moudjahidine s'est abstenu de citer le nom de la France, ancienne

puissance coloniale et pays qui porte l'entière responsabilité des essais nucléaires dans le Sahara algérien. **S. B.**

OMAR EL HAMEL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DU 13-FÉVRIER

«La France n'a pas respecté l'éthique»

Le président de l'Association 13-Février, Omar El Hamel, a mis en exergue, hier, au cours des travaux du Colloque international sur les explosions nucléaires dans le Sahara algérien, le fait que «la France coloniale n'a pas respecté l'éthique» que dicterait toute recherche dans le domaine scientifique, soulignant que la France n'a pas averti, ni avant, ni après l'explosion, la population de cette région. Ce natif de Reggane, qui a des parents touchés par les effets radioactifs des essais nucléaires ayant eu lieu dans la région, s'investit dans la mission de «sensibiliser» les habitants sur les effets néfastes des retombées des essais. Il déplore par la même occasion l'«absence de spécialistes» pour diagnostiquer les différentes formes de pathologies dont seraient atteintes les personnes et les membres de leurs familles, présentes à proximité des lieux des explosions. **S. B.**

ABDELMADJID CHIKHI, DIRECTEUR DES ARCHIVES NATIONALES

«Nous revendiquons la restitution des archives depuis 1962»

Le directeur des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a souligné dans une courte déclaration au Midi Libre, hier, en marge des travaux du 2^e colloque international sur les explosions nucléaires dans le Sahara algérien, que «l'Algérie revendique depuis 1962 la restitution par la France des Archives algériennes». Pour le premier responsable des Archives nationales, l'affaire se situe à deux niveaux : le politique qui revendique la propriété et l'Institution des Archives nationales. Abdelmadjid Chikhi révèle que l'Algérie a signé un accord avec la France pour «un accès à des copies des archives pour faciliter les recherches, sans pour autant renoncer à l'original». **S. B.**

DEVELOPPEMENT NUCLÉAIRE À DES FINS PACIFIQUES

Les Etats-Unis appuient l'Algérie



Susan Burk, représentante spéciale du président américain, Barack Obama.

PAR MASSINISSA BENLEKHAL

Les Etats-Unis d'Amérique appuient le programme de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques mené par l'Algérie, avec laquelle ils entretiennent des relations «fructueuses» dans ce domaine, a affirmé lundi à Alger, Mme Susan F. Burk, représentante spéciale du président américain, Barack Obama, pour la non prolifération nucléaire.

«Les Etats-Unis d'Amérique appuient tous les pays qui développent l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, dont l'Algérie», a souligné Mme Burk, lors d'une conférence de presse tenue à l'ambassade des Etats-Unis. L'histoire de la coopération entre les deux pays, a-t-elle estimé, est excellente, sachant qu'il exis-

te une convention de jumelage entre laboratoires d'expérimentation nucléaire algérien et américain. Mme Burk, en visite de trois jours en Algérie dans le cadre de la préparation d'une conférence prévue en mai prochain à New York sur le désarmement, a indiqué qu'elle est venue «discuter des différentes questions liées au Traité de non-prolifération (TNP) et travailler ensemble afin de le renforcer». L'Algérie joue un rôle de leader en matière de diplomatie multilatérale, selon l'émissaire US. «C'est un partenaire très important avec qui nous espérons travailler en étroite collaboration pour faire progresser tous nos engagements dans le cadre du TNP», a-t-elle ajouté. Qualifiant de très fructueuses les consultations avec la partie algérienne, elle a expliqué avoir exposé le programme et la

vision des responsables américains en matière de désarmement et toutes les questions liées à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Une délégation interministérielle composée de responsables du ministère des Affaires étrangères, du Commissariat national à l'Energie atomique et du ministère de l'Energie et des Mines, a rencontré l'envoyée américaine. Mme Burk s'est entretenue avec les responsables algériens, des dispositions du TNP ainsi que sur la promotion de l'accès de tous les Etats aux avantages qu'offre l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. «L'Algérie et les Etats-Unis sont sur la même longueur d'onde en ce qui concerne le renforcement du TNP», a encore affirmé la représentante spéciale d'Obama. **M. B.**

L'affaire d'Algérie Poste reportée à la prochaine session criminelle

Le tribunal criminel, près la Cour d'Alger, a décidé, hier, de reporter, à la prochaine session criminelle, l'examen de l'affaire de détournement de fonds (115 millions DA) à Algérie Poste, en raison de l'absence de l'inculpé principal dans l'affaire.

Selon l'avocat d'Algérie Poste, Me Boukort Mohamed, l'inculpé principal dans l'affaire, déjà condamné définitivement en 2006 à dix ans de réclusion criminelle, purge sa peine en prison d'où il n'a pas été extrait par le ministère public pour être présent à l'audience.

Me Boukort a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'affaire remonte à 2001 lorsque les responsables de l'inspection ont découvert un trou financier "considérable" principalement au niveau de la Poste d'Aïn Benian (Alger) où un deuxième inculpé occupait le poste de caissier principal.

L'enquête a révélé que ce trou financier était en fait le détournement d'un montant de 115 millions DA commis par des employés de la Poste et, à leur tête, le caissier principal ainsi qu'un agent du centre de la CNEP d'Alger-Centre (absent).

«Le caissier principal et ses complices, qui sont des employés du bureau de poste d'Aïn Benian, versaient des sommes d'argent dans des comptes CCP fictifs ayant pour but de virer l'argent sur des comptes CNEP portant les noms des proches de certains employés», a expliqué l'avocat.

Il a ajouté que le caissier principal de la poste d'Aïn Benian envoyait ensuite les écritures comptables à l'agent du centre de la CNEP d'Alger-Centre qui les détruisaient pour effacer toutes les traces de ces détournements.

L. B.

TRIBUNAL DE BOUMERDÈS

Quatre ans de prison ferme pour des malfaiteurs

Le tribunal criminel de Boumerdès a condamné en fin de journée d'avant-hier, à une peine de quatre ans de prison ferme et une amende de 75 mille dinars, B. Mohamed et A. Belkacem, pour le chef d'inculpation «de constitution d'association de malfaiteurs, vol et menaces à l'encontre des personnes».

Les faits remontent à l'été 2007, lorsque les deux accusés avaient monté un coup pour le vol de chaînes en or et d'objets précieux appartenant à une dame résidant à El Ghicha, localité relevant de la commune de Bordj Ménaïel. Les inculpés ont avoué aux services de sécurité qu'ils étaient sous l'effet de produits illicites aux moments des faits.

Durant les plaidoiries, le ministère public a requis dix ans d'emprisonnement, tandis que les avocats des deux inculpés ont plaidé pour l'allègement de la peine prononcée. Selon des sources judiciaires, les deux inculpés n'ont pas d'antécédents judiciaires.

Tahar Ounas

APRÈS 75 JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM

Meryem Mehdi se meurt dans l'indifférence

Meryem Mehdi entame aujourd'hui son 76^e jour de grève de la faim. Elle a, en effet, entamé cette action extrême le 10 décembre dernier pour protester contre son «licenciement abusif» par British Gas (BG), une multinationale britannique spécialisée dans les hydrocarbures.

PAR AMINE SALAMA

Licenciée le 8 novembre dernier alors qu'elle disposait d'un contrat à durée indéterminée (CDI), Mme Mehdi, âgée de 42 ans, travaillait à Hassi Messaoud depuis le mois de mai 2007. Son état de santé s'est considérablement dégradé. «Autant dire qu'elle est pratiquement mourante»



Meryem continue à lutter contre la mort et l'injustice.

ont indiqué, hier, des membres du Comité de femmes Snapap qui, dès le début, ont apporté leur franc soutien à la gréviste. «Elle refuse de voir des membres de sa famille qui lui ont rendu visite à plusieurs reprises. Elle est résignée à mourir puisqu'elle refuse même d'être transportée à l'hôpital. La faute incombe à BG qui n'a donné aucun signe encourageant allant dans le sens de la satisfaction de la

revendication de Mme Mehdi de réintégrer son poste de travail», ont-ils encore ajouté. Selon nos interlocuteurs même l'avocat de Mme Mehdi, qui était en négociations avec les avocats de BG, «rajoute à la complexité de la situation en refusant de livrer la moindre information sur l'issue de ces discussions qui, apparemment, sont dans l'impasse alors que la vie de la gréviste de la faim est en danger». Pour soutenir

la cause de Myriem Mehdi un Comité national de soutien aux travailleurs algériens (CNSTA) a été créé et, en collaboration avec le Comité de femmes Snapap, a initié plusieurs rassemblements et sit-in, notamment devant le siège de BG, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et le ministère de l'Énergie, mais en vain... Tayeb Louh, qui a reçu une délégation du CNSTA, n'a rien pu faire, semble-t-il, puisque toutes ses promesses n'ont pas été tenues. C'est dire que cette multinationale persiste à faire la sourde oreille. Mais les amis de Myriem Mehdi ne s'avouent pas vaincus et c'est ainsi qu'ils ont décidé d'organiser, demain mercredi, un autre rassemblement devant le siège de BG. Comme ils ont porté le cas de Myriem au niveau du Haut Commissariat de l'Onu lequel, à en croire le communiqué numéro 74 du Comité de femmes Snapap, va se pencher sur cette affaire ce mercredi. A. S.

AFFAIRE DES MAGISTRATS FAUSSAIRES

Le procès renvoyé au 8 mars

PAR KAMAL HAMED

L'affaire des magistrats faussaires est loin de connaître son épilogue. Ainsi la cour d'Alger, qui devait statuer hier sur l'appel introduit par Benyoucef Mellouk contre sa condamnation à quatre mois de prison ferme, a finalement décidé de renvoyer l'affaire au 8 mars prochain.

Me Mokrane Aït Larbi, qui assure la défense de Benyoucef Mellouk, a plaidé la nécessité de la présence de la partie plaignante qui n'était pas présente hier à la salle d'audience. En effet, ni Mohamed Salah Mohammedi, ex-ministre de l'Intérieur, ni Mohamed Djeghaba, ex-ministre des Moudjahidine, encore moins leurs avocats, n'étaient visibles à la salle d'audience. Ces deux ex-ministres ont porté plainte pour diffamation contre

Benyoucef Mellouk. Ce dernier a cité certains de leurs proches dans le cadre de l'affaire des «magistrats faussaires» qui auraient falsifié des documents en vue d'avoir la qualité de moudjahid. Un statut qui ouvrirait grandes les portes pour accéder à certains hauts postes de responsabilité dans la magistrature.

Benyoucef Mellouk, qui a toujours soutenu avoir des preuves irréfutables comme il l'a réitéré encore une fois hier devant la présidente de la cour, a été condamné le 4 février 2008 à quatre mois de prison ferme. Et c'est suite à son appel que cette peine a été confirmée le 14 juillet 2008 en l'absence de Mellouk et de son avocat.

Opposé fermement à cette condamnation en catimini, alors que les juridictions

étaient normalement en période de congés, il a fait alors de nouveau appel devant la cour d'Alger.

Les démêlés de Mellouk avec la justice durent depuis 1992 lorsqu'il a révélé cette affaire à un hebdomadaire national aujourd'hui disparu. Benyoucef Mellouk, qui a été incarcéré et condamné à plusieurs reprises pour cette affaire, se dit toujours déterminé à continuer ce combat «pour la consécration de la vérité».

Ce d'autant qu'il a fourni toutes les preuves, documents à l'appui, sur le bien fondé de ses propos. Toujours aussi déterminé et infatigable, il soutient que «si les pouvoirs publics veulent vraiment combattre la corruption il faut qu'ils ouvrent le dossier des magistrats faussaires». K. H.

INCIDENTS DU WEEK-END DERNIER À CONSTANTINE

19 personnes devant le procureur de la République

Dix-neuf personnes impliquées dans les troubles qui ont émaillé le quartier de Sidi Mabrouk la semaine dernière, ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Ziyadia. Parmi eux, se trouve le présumé auteur du meurtre du jeune B. B. (24 ans), survenu à la suite d'une

rixe, entre créancier et débiteur. Cela s'est passé dans la soirée de mercredi dernier. La nuit suivante, la famille et les amis de la victime, issue du quartier de Oued el Had, ont décidé d'une descente punitive sur le domicile du mis en cause. S'ensuivront des confrontations avec les forces anti-émeute. D'ailleurs, la circula-

tion sur plusieurs voies d'accès au nord de la ville s'en est trouvée largement perturbée, voire paralysée. Après plusieurs heures, la situation sera maîtrisée et des émeutiers arrêtés. Idem pour le présumé assassin qui sera rapidement stoppé dans sa fuite et placé sous mandat de dépôt. Ils ont été déferés devant le parquet

dimanche dernier. Le principal accusé devrait être poursuivi pour meurtre avec préméditation. Les charges retenues contre les autres vont de la dégradation des biens d'autrui à trouble à l'ordre public, en passant par l'attroupement sans autorisation et voie de faits sur les éléments de la force publique.

N. D.

BILAN DU CNIS POUR JANVIER 2010

L'Algérie enregistre 559 millions de dollars d'excédent commercial

Les Etats-Unis figurent parmi les principaux clients de l'Algérie au cours du premier mois de l'année 2010, avec 954 millions de dollars. Elle est suivie de l'Espagne avec 442 millions, la France 403 millions, le Canada avec 268 millions, la Turquie à hauteur de 241 millions, la Chine 194 millions et l'Italie avec 163 millions de dollars.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 559 millions de dollars durant le mois de janvier dernier. Ainsi, selon un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques rapportées (Cnis) rapportée par l'APS, les exportations ont atteint, durant cette période, 3,49 milliards de dollars, soit une hausse de 5,74% par rapport au même mois de 2008, et les importations ont totalisé 2,94 milliards de dollars, en baisse de près de 11%. L'essentiel des ventes de l'Algérie vers l'étranger continuent d'être dominées par les exportations d'hydrocarbures avec 97,48% de la valeur globale, passant de 3,21 milliards de dollars à 3,41 milliards de dollars en janvier 2010, soit une hausse de 6,23%.

Les exportations hors hydrocarbures, elles, représentent seulement 2,52% du volume global des exportations, soit une valeur de 88 millions de dollars, en diminution de 10,2% par rapport au même mois de 2008. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe "demi-produits" avec 57 millions de dollars, suivi des "produits bruts" avec 20 millions de dollars, les "biens alimentaires" 8 millions, les biens de consommation non alimentaires avec 2 millions de dollars et enfin les biens d'équipements industriels avec seulement un (1) million de dollars.

Trois groupes de produits ont connu des



Le Port d'Alger.

baisses en termes d'importation la plus prononcée (21,10%) a été enregistrée par le groupe des biens d'équipements industriels qui sont passés de 1,36 milliard USD à 1,07 milliard USD en janvier dernier.

Les biens de consommation alimentaires ont également baissé de 13,76%, passant de 458 millions de dollars en janvier 2009 à 395 millions de dollars en janvier 2010 et les biens alimentaires qui sont passés de 652 millions de dollars à 572 millions de dollars, en baisse de 12,27%.

Les autres groupes de produits ont enregistré des hausses et en particulier le groupe énergie et lubrifiants avec plus 68,2%, passant de 22 millions de dollars à 37 millions de dollars, les biens d'équipements agricoles avec plus de 57,14% pour totaliser 22 millions de dollars, les produits bruts à plus de 9,7%, soit 90 millions de dollars et les demi-produits avec une hausse de 7,3% pour totaliser 750 millions de dollars en janvier dernier.

La répartition des importations par mode de financement montre une nette prédominance du cash, qui reste le mode le plus utilisé à raison de 58,93%, soit 1,7 milliard de

dollars, malgré une baisse de plus de 35%.

Le bilan du Cnis précise que les lignes de crédit ont financé 31,75% des importations pour un montant de 933 millions de dollars, en hausse de près de 97%, relève le Cnis.

Au cours du premier mois de l'année 2010, les principaux clients de l'Algérie étaient les Etats-Unis d'Amérique avec 954 millions de dollars, suivis de l'Espagne malgré une baisse de près de 49% avec 442 millions, la France 403 millions, en baisse de 17%, le Canada avec 268 millions, la Turquie à hauteur de 241 millions, la Chine 194 millions et l'Italie avec 163 millions de dollars.

Quant aux principaux fournisseurs, la première place est revenue à la France avec 523 millions de dollars (en baisse de 9,5%), suivie de la Chine (345 millions), l'Italie (265 millions), l'Allemagne (208 millions), la Turquie (154 millions), l'Espagne (153 millions) et enfin les Etats-Unis avec 126 millions de dollars, selon les Douanes.

Le CNIS, rappelle plus loin que l'Algérie a réalisé l'année écoulée un excédent commercial de 4,5 milliards de dollars.

L. B.

SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

L'euro ouvre stable à 1,36 dollar

L'euro ouvrait stable face au dollar, hier, alors que le marché reste focalisé sur la situation grecque, tiraillé entre des spéculations sur une aide financière de l'Union européenne (UE), et des craintes persistantes de contagion au sein de la zone euro. L'euro cotait 1,3602 dollar, contre 1,3608 dollar vendredi, et baissait face au yen à 124,37 yens, contre 124,62 yens vendredi soir. Le dollar baissait légèrement face au yen à 91,47 yens contre 91,57 yens vendredi soir. Des informations publiées au cours du week-end par l'hebdomadaire allemand Der Spiegel sur une aide de l'UE à ce pays surendetté ont soutenu l'euro sur le marché des changes, précise des analystes. Les aides de la zone euro en faveur de la Grèce pourraient atteindre entre 20 et 25 milliards d'euros, selon Der Spiegel, citant "des premières réflexions du ministère allemand des Finances". Bien que ce dernier ait démenti dimanche envisager une aide de la zone euro à la Grèce, ces spéculations ont entraîné un rebond de la monnaie unique européenne, qui s'est redressée jusqu'à 1,3654 dollar. L'euro conservait cependant une partie d'un rebond entamé vendredi après avoir atteint un nouveau plus bas depuis neuf mois jeudi à 1,3443 dollar, suite à l'annonce surprise par la Réserve fédérale américaine (Fed) du relèvement de son taux d'escompte. Cette décision avait relancé des spéculations sur un resserrement anticipé de la politique monétaire de la Fed. La livre britannique était presque stable face à l'euro à 87,88 pence pour un euro, comme face au dollar à 1,5470 dollar. La monnaie helvétique se stabilisait face à l'euro à 1,4645 franc suisse pour un euro, et baissait légèrement face au dollar à 1,0770 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.118,90 dollars contre 1.112,75 dollars vendredi.

R. E.

PROGRAMME D'APPUI PME-II

Une centaine d'entreprises privées présélectionnées

PAR INES AMROUDE

Le programme d'appui PME-II a identifié plusieurs filières industrielles et présélectionné une centaine d'entreprises privées pour contribuer à l'émergence d'«entreprises championnes» dans leur secteur, a indiqué le directeur national de ce programme, Abdeldjalil Kassoussi.

Entré en vigueur en mai 2009 pour une durée de trois ans, PME-II, est, rappelons-le, un programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Ce projet a été mis en place en collaboration avec l'Union européenne (UE) dans le but de soutenir la modernisation et le développement de cette catégorie d'entreprises en leur fournissant l'assistance technique et la formation spécifique. Ce programme est doté, explique M. Kassoussi dans un entretien accordé à l'APS, d'une enveloppe financière de 44 millions d'euros dont 40 millions proviennent de l'UE, 3 millions de l'Algérie et 1 million d'euros de contributions de l'ensemble des PME bénéficiaires dont chacune finance à hauteur de 30% du coût global des prestations dont elle bénéficie.

Jusqu'à maintenant, la cinquantaine d'experts nationaux et étrangers engagés dans ce



programme a déjà retenu les secteurs de la mécanique, de la métallurgie, de l'agroalimentaire, de la production pharmaceutique, des matériaux de construction, et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le choix de ces filières est dicté, précise M. Kassoussi, par la priorité accordée par les autorités publiques pour le développement d'une économie nationale diversifiée et par les orientations contenues dans la convention de financement signée en 2008 entre l'Algérie et l'UE dans le cadre de ce programme.

A cet effet, 200 PME ont été contactées (employant au moins 20 ouvriers et réalise un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 100 millions DA) dont une centaine a été présélectionnée pour prendre part à l'élaboration de diagnostics portant sur leur situation et sur leur environnement.

Ces diagnostics servent notamment à la mise en place de programmes de formation et d'expertises appropriés visant à consolider les acquis des entreprises ayant déjà bénéficié de programmes de mise à niveau et jouissant d'un niveau de développement assez avancé en comparaison avec le reste

des PME de leur secteur. Ces diagnostics ont permis dans un premier temps de révéler que «les entreprises industrielles présentent plusieurs carences telle la faiblesse sur le plan de la production, un manque de culture industrielle, des difficultés de gestion interne et d'accès aux marchés publics, ainsi que des difficultés d'obtention des crédits bancaires».

D'autres enquêtes ont été lancées ou le seront prochainement dans le but d'identifier les besoins des différents bénéficiaires de "PME-II" en matière de formation et d'expertise. A titre d'exemple, une étude sera lancée cette année pour déterminer les capacités des PME du secteur des TIC à prendre part au programme "E-Algérie 2013" mis en place par le ministère de la Poste et Technologies de l'information et de la communication dans le but de favoriser l'émergence de l'économie numérique.

Une étude qui permettra, selon M. Kassoussi, d'aider les PME, à travers des formations et une assistance techniques spécifiques, à décrocher un maximum de marchés dans le cadre du programme "E-Algérie 2013", afin de leur permettre de se développer et d'accroître leur compétitivité sur les plans national et international.

I. A.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENNE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/10

L'université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Acquisition, avec installation et mise en service de divers matériels informatiques pour l'USTHB

L'appel d'offres national restreint s'adresse à tous les soumissionnaires fabricants d'équipements d'informatiques, les représentants officiels des marques nationales et internationales, les distributeurs agréés, répondant aux conditions de soumission définies ci-dessous, en vertu des dispositions des articles 21, 23 et 25 du décret présidentiel n°02/250 du 24 juillet 2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Ne peuvent soumissionner que les entreprises (physique et morale) *qualifiées* (fabricants, représentants officiels et distributeurs agréés) proposant des équipements d'origine et en situation régulière vis-à-vis des organismes fiscaux et qui ne tombent pas sous le coup d'une exclusion légale telle que l'interdiction pénale, la faillite, l'incapacité juridique.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès des services du Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'orientation (Service Contrats et Marchés) contre le paiement, par mandat carte, de la somme de mille cinq cents dinars (**1500 DA**) au compte CCP 320017/76 de l'USTHB

Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elle comprendront une offre technique et une offre financière présentées séparément dans deux enveloppes internes distinctes et intégrées dans l'enveloppe extérieure. Elles doivent être accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires mentionnées dans le cahier des charges, à savoir :

a) L'OFFRE TECHNIQUE QUI COMPRENDRA :

- Le cahier des charges dûment paraphé, daté et signé
- La déclaration à souscrire renseignée, signée et datée
- La déclaration de probité renseignée, signée, datée et cachetée
- Les références professionnelles, appuyées d'attestations de bonne exécution de prestations similaires à l'objet de l'appel d'offres des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce
- Une copie certifiée du statut particulier de l'entreprise
- Les pièces fiscales et parafiscales, certifiées conformes, devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations du soumissionnaire
- L'original de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité, de la personne engageant l'entreprise
- Les copies certifiées conformes des bilans financiers des 03 dernières années, précédant celle de la soumission, certifiés et visés par le service des impôts (2007, 2008, 2009)
- Les références bancaires (attestation de solvabilité)
- Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société
- L'extrait de rôle mis à jour et apuré (original)
- Copie certifiée conforme de la carte d'identification fiscale
- La liste nominative des moyens humains (CNASAT ou CASNOS) en précisant le nombre
- Les spécifications techniques détaillées des produits proposés
- L'attestation du fabricant, dans le cas d'un représentant agréé, en cours de validité
- Le certificat d'origine
- Le planning d'exécution (incluant la livraison et installation et la mise en service)
- L'attestation de conformité pour les équipements fournis
- L'Attestation de déclaration de chiffre d'affaire
- Toute documentation technique prouvant la renommée, les performances ainsi que les normes de références des produits proposés en matière de sécurité, de radiation, etc.
- La disponibilité de la pièce de rechange et installation de réseau de service après vente
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales

b) L'OFFRE FINANCIERE QUI COMPRENDRA :

- La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté et signé
- Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé
- Le CPS daté et signé

Les soumissions sont à adresser en double exemplaire, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter la mention suivante :

**A MONSIEUR LE RECTEUR DE L'USTHB BP 32 EL ALIA BAB EZZOUAR
16111 ALGER
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/10 RELATIF À
L'ACQUISITION AVEC INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DIVERS
MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR L'USTHB
"A NE PAS OUVRIR"**

La date et heure de dépôt des offres est fixée le **11 mars 2010** avant 13h30 mm. L'ouverture des plis se fera, en séance publique, le même jour de l'expiration du délai de réception des offres à 14h00 à la salle de réunion du rectorat (1er étage).

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENNE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01/10

L'université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Acquisition, avec installation et mise en service, de micro-ordinateurs et d'équipements de réseaux pour l'augmentation du débit de la connexion internet de l'USTHB

Lot N° 1 : Micro-ordinateurs et onduleurs

Lot N°2 : Equipement pour réseau

L'appel d'offres national restreint s'adresse à tous les soumissionnaires fabricants d'équipements d'informatiques, les représentants officiels des marques nationales et internationales, les distributeurs agréés, répondant aux conditions de soumission définies ci-dessous, en vertu des dispositions des articles 21, 23 et 25 du décret présidentiel n°02/250 du 24 juillet 2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Ne peuvent soumissionner que les entreprises (personne morale ou physique) *qualifiées* (fabricants, représentants officiels et distributeurs agréés) proposant des équipements d'origine et en situation régulière vis-à-vis des organismes fiscaux et qui ne tombent pas sous le coup d'une exclusion légale telle que l'interdiction pénale, la faillite, l'incapacité juridique.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès des services du Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'orientation (Service Contrats et Marchés) contre le paiement, par mandat carte, de la somme de mille cinq cents dinars (**1500 DA**) au compte CCP 320017/76 de l'USTHB. *La soumission dans le présent appel d'offre est autorisée pour un lot ou pour la totalité des deux lots.*

Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elle comprendront une offre technique et une offre financière présentées séparément dans deux enveloppes internes distinctes et intégrées dans l'enveloppe extérieure. Elles doivent être accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires mentionnées dans le cahier des charges, à savoir :

a) L'OFFRE TECHNIQUE QUI COMPRENDRA :

- Le cahier des charges dûment paraphé, daté et signé
- La déclaration à souscrire renseignée, signée et datée
- La déclaration de probité renseignée, signée, datée et cachetée
- Les références professionnelles, appuyées d'attestations de bonne exécution de prestations similaires à l'objet de l'appel d'offres des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce
- Une copie certifiée du statut particulier de l'entreprise
- Les pièces fiscales et parafiscales, certifiées conformes, devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations du soumissionnaire
- L'original de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité, de la personne engageant l'entreprise
- Les copies certifiées conformes des bilans financiers des 03 dernières années, précédant celle de la soumission, certifiés et visés par le service des impôts (2007, 2008, 2009)
- Les références bancaires (attestation de solvabilité)
- Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société
- L'extrait de rôle mis à jour et apuré (original)
- Copie certifiée conforme de la carte d'identification fiscale
- La liste nominative des moyens humains (CNASAT ou CASNOS) en précisant le nombre
- Les spécifications techniques détaillées des produits proposés
- L'attestation du fabricant, dans le cas d'un représentant agréé, en cours de validité
- Le certificat d'origine
- Le planning d'exécution (incluant la livraison et installation et la mise en service)
- L'attestation de conformité pour les équipements fournis
- L'Attestation de déclaration de chiffre d'affaire
- Toute documentation technique prouvant la renommée, les performances ainsi que les normes de références des produits proposés en matière de sécurité, de radiation, etc.
- La disponibilité de la pièce de rechange et installation de réseau de service après vente
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales.

b) L'OFFRE FINANCIERE QUI COMPRENDRA :

- La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté et signé
- Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé
- Le CPS daté et signé.

Les soumissions sont à adresser, en double exemplaire, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter la mention suivante :

**A MONSIEUR LE RECTEUR DE L'USTHB BP 32 EL-ALIA BAB EZZOUAR 16111
ALGER
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/10 RELATIF À "ACQUISITION AVEC INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MICRO-ORDINATEURS ET D'ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUX POUR L'AUGMENTATION DU DÉBIT DE LA CONNEXION INTERNET DE L'USTHB"
"A NE PAS OUVRIR"**

La date et heure de dépôt des offres est fixée le **11 mars 2010** avant 13h30 mm. L'ouverture des plis se fera, en séance publique, le même jour de l'expiration du délai de réception des offres à 14h00 à la salle de réunion du rectorat (1er étage).



STATIONNEMENT ANARCHIQUE À ALGER-CENTRE

L'APC redéfinit les règles

Le stationnement à Alger-Centre reste un véritable casse-tête. Les rares parkings existants étant très tôt saturés et en attendant la réalisation de ceux programmés, les automobilistes restent confrontés au risque du redoutable "sabot" ou pire encore voir leur véhicule embarqué vers la fourrière.

PAR YAZID BOULAOUCHE

L'APC d'Alger-Centre a décidé de prendre le taureau par les cornes et mettre fin définitivement aux stationnements anarchiques qui constituent, pour l'heure, un véritable problème, vu l'afflux considérable des véhicules et l'insuffisance flagrante des parkings dans cette localité. Plusieurs résidents n'hésitent d'ailleurs pas à installer devant leurs lieux de résidence ou de travail, des piquets avec chaînes et cadenas, pour s'approprier des places réservées au stationnement de leurs véhicules. Les services de l'assemblée populaire communale d'Alger-Centre ont donc décidé de passer à l'action et faire cesser ces pratiques illégales. Pour cela un plan d'attaque est en préparation et est sur le point d'être finalisé. «On devrait recevoir



Vers la fin des stationnements anarchiques...

l'arrêté du wali délégué probablement demain. Il nous faudra une journée avec l'aide de la sûreté de daïra de Sidi M'hamed et les services de l'urbanisme de la wilaya d'Alger pour mettre fin à l'anarchie ambiante», nous explique le vice-président du département en charge de cette question épineuse. Notre interlocuteur nous précise que jusqu'à l'heure actuelle 120 places illégales de stationnement ont été recensées à Alger-Centre. Par ailleurs, il est précisé que l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), accorde bien des autorisations aux particuliers désirant louer une place pour pouvoir stationner leurs véhicules à proximité de leurs domiciles, mais pour avoir le droit

de le faire, nous explique-t-on il faut déboursier la somme de quatre mille (4000 DA) annuellement. Notre interlocuteur nous affirme, dans ce sens, que toutes les personnes en possession de ces autorisations et qui ne se seraient pas acquittées de ce droit de stationnement se verront retirer purement et simplement ce même droit. «Si on laisse les gens se comporter à leur guise et en toute liberté, bientôt il n'y aura plus aucun espace de libre pour les piétons», déplore le vice-président avant de conclure «celui qui tient à acquérir une place pour le stationnement de son véhicule n'a qu'à se conformer aux lois en vigueur».

Y. B.

TRANSPORT ESTUDIANTIN

700 nouveaux bus bientôt en renfort



La Direction des œuvres universitaires à Alger, envisage de renforcer certaines lignes de transport du COUS. Il s'agit en l'occurrence de la direction Ouest des œuvres universitaires qui en fait affiche certains manques en la matière. En effet, après l'inauguration de plusieurs facultés dans cette région,

à l'instar de la faculté de Ouled Fayet, et de plusieurs cités universitaires, cela est devenu véritablement quasi impossible de couvrir l'importance de l'afflux d'étudiants qui effectuent, plusieurs fois par jour, le va-et-vient à partir ou vers ce pôle universitaire. Plusieurs étudiants ont d'ailleurs affiché, à maintes

reprises, leur mécontentement face au manque flagrant de moyens de transport. Suite à ces multiples revendications, la Direction des œuvres sociales Ouest a pris la décision de renforcer ses lignes par l'apport de près de sept cents (700) bus qui devront exécuter deux à quatre rotations quotidiennes chacun. Selon un communiqué rendu public, la Direction des œuvres sociales Ouest envisage d'acquérir et mettre en service ces nouveaux bus au cours de l'année en cours. Rappelons que le transport universitaire à Alger a été doté, au début de cette même année, de pas moins de trois cents (300) nouveau bus qui dépendent de l'établissement étatique l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa). En dépit de ce renforcement notable la couverture n'arrive toujours pas à atteindre son seuil optimal.

Y. B.

EXPOSITION A BAB EL-OUED

Le travail des femmes au foyer à l'honneur

Une exposition sur la formation et l'accompagnement de la femme au foyer a ouvert ses portes, dimanche passé, à Bab El Oued. L'information a été divulguée par l'APS qui précise que cette exposition accueillera des centaines de femmes venues de plusieurs wilayas pour exposer leurs produits et sensibiliser ainsi d'autres femmes au foyer à opter pour une formation. Selon les organisateurs, cette manifestation permettra de faire connaître l'étendue du potentiel de la femme au foyer. Les femmes présentes à cette exposition proposeront leurs produits réalisés au cours des formations dont elles ont bénéficié ou après avoir lancé leur micro activité dans le cadre des différents dispositifs d'emploi. Des concours seront organisés pour désigner les meilleurs stands. En marge de ces expositions il y aura également la programmation d'activités culturelles. Des stands de communication sont également prévus pour informer les femmes, que cela intéresse, sur les différents programmes et modes de formation professionnelle destinés à la femmes et particulièrement la femme au foyer, ainsi que les mesures prises pour faciliter leur insertion professionnelle.

LYCÉE TECHNIQUE DE BELOUZDAD

Une marche des lycéens de terminale avortée

Les terminales du lycée technique du Ruisseau ont tenté d'organiser une marche vers le ministère de l'Éducation nationale. Les lycéens n'ont toutefois pas réussi à parvenir à leur destination, leur marche ayant été stoppée net par les forces de l'ordre au niveau de Oued Kniss. Les lycéens déçus affaiblement ne pas baisser les bras pour autant et comptent rééditer leur tentative pour exposer leurs revendications à la tutelle. Ils expliquent que leur principale préoccupation demeure le programme jugé extrêmement chargé et qu'ils pensent ne jamais pouvoir terminer avant les épreuves du bac qui pointent déjà aux portes des lycées. Ils sont d'autant plus révoltés que les grèves itératives, qui ont touché le secteur de l'Éducation, n'ont pas contribué à améliorer la situation. Aujourd'hui ils demandent la révision du programme et surtout que les épreuves du bac tiennent compte de l'important retard accumulé au gré des débrayages.

R. A.

COMMUNE DE DAR EL-BEIDA

Réalisation de plusieurs AEP

L'assemblée populaire communale de Dar El-Beïda a informé ses résidents de la future réalisation de deux réseaux AEP. Dar El -Beïda se prépare ainsi activement pour l'amélioration du quotidien de ses administrés. Selon l'avis d'appel d'offres national initié par l'APC, les quartiers à bénéficier de ces nouvelles réalisations sont ceux d'El Hamiz 2 et la cité Frairie. Les deux futures réalisations bénéficieront d'une longueur de plus de dix kilomètres. Les habitants desdits quartiers se



TALASSA (CHLEF)

Une bourgade qui fait sa mue

Talassa, d'un nom d'origine romain signifiant mer en latin, est une commune située au cœur du Dahra, au pied du massif très boisé de Oued Roumane et à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest du chef-lieu de wilaya (Chlef). Plusieurs vestiges attestent de la présence romaine, tels le tombeau de Sidi Mohamed Ben Ziane, l'aqueduc d'Aghbal ou le palais de Boukirate qui, malheureusement, faute d'entretien ou de restauration, ont tous presque disparu. Cependant, si la commune a plusieurs siècles d'histoire, son développement de post-indépendance est à ses premiers balbutiements. Certes, il y a l'école, le centre de santé, la poste, la mairie et, récemment, un nouveau lycée qui évitent les déplacements des habitants vers Abou El- Hassan, mais un bon cadre de vie fait cruellement défaut. Pour y remédier, les autorités ont décidé d'agir pour sortir cette commune de l'ornière du sous-développement dans laquelle elle est plongée depuis le dernier découpage administratif. Les habitants de cette petite bourgade exclusivement rurale vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Pour rattraper le retard en matière de développement, le wali de Chlef a récemment annoncé qu'il a été consacré 2 milliards 700 millions de centimes pour différents projets qui devront permettre d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Parmi ces projets, le wali citera la réfection de la chaussée, l'alimentation en eau potable, la construction des réservoirs d'eau et l'éclairage public.

B. O.

CHLEF

Plus de 564 mille quintaux de pommes de terre récoltés

Selon la Direction des services agricoles (DSA), une production de 564.755 quintaux de pomme de terre a été récoltée dans la wilaya de Chlef, au titre de l'actuelle campagne de récolte. Ces quantités ont été récoltées sur une superficie de 2.245 hectares, soit près de 90% de la superficie estimée à 2.273 ha consacrée à la culture de pomme de terre dans la wilaya, a indiqué la même source qui prévoit une production totale d'environ 580 mille quintaux avec un rendement de 251 quintaux à l'hectare. Les superficies destinées à la culture de la pomme de terre sont concentrées dans les zones de la plaine du Chélif, comme Boukadir, Oued Fodda, Chlef et Ouled Farès ; des zones où cette spéculation est pratiquée à grande échelle.

La DSA, qui fait état d'une moyenne de production annuelle de 1,3 million de quintaux dans la wilaya, relève qu'une certaine stabilité de la production est enregistrée ces dernières années grâce au suivi technique et au traitement phytosanitaire des superficies après les pertes énormes causées par la maladie du "mildiou" en 2006 où plus d'un millier d'hectares ont été ravagés par cette maladie.

K. H.

CHERCHELL

Ouverture du 3^e centre régional d'estampillage des tapis

Le responsable de la PME/pmi de la wilaya de Tipasa a annoncé l'ouverture du troisième centre régional d'estampillage des tapis dimanche à Cherchell. Cette structure qui occupe un espace du centre de broderie de la ville a été ouverte au cours d'une cérémonie à laquelle ont assisté les membres de la Chambre des arts et des métiers (CAM). Cette cérémonie a été mise à profit par les responsables de l'artisanat pour inaugurer l'opération d'estampillage de 5 échantillons représentés par les tapis des régions de Guergour, de Djebel Amour et de Némemchas. Le centre de Cherchell, qui prendra en charge l'estampillage des tapis des wilayas du centre du pays, viendra en complément aux

BOUMERDES, RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ÉDUCATIVE

RÉCEPTION DE NOMBREUX PROJETS EN 2010

Durant cette année 2010, la wilaya de Boumerdès bénéficiera de la réalisation et la réception de nombreuses infrastructures éducatives tels les cantines scolaires et les demi-pensionnats qui seront salutaires pour les élèves.

PAR RYAD KHELOUFI

La Direction du logement et des équipements publics (DLEP) a annoncé le renforcement du secteur de l'éducation de la wilaya de Boumerdès grâce à la réception prévue, cette année, de plusieurs projets, alors que les travaux dans d'autres devraient être lancés au titre du programme sectoriel 2010. "Deux lycées seront prochainement livrés dans les communes de Boumerdès et Sidi Daoud, au même titre que quatre CEM dans les localités d'Aumale, Dellys, Boudouaou et Si Mustapha", selon la même Direction. Trois groupes scolaires et six classes extensibles à Boumerdès, Khemis El- Khechna et Ouled Moussa devraient être, en outre, réceptionnés cette année. Parallèlement, 14 cantines scolaires seront mises en service au niveau de



Bientôt un nouveau lycée pour la localité de Sidi Daoud.

12 communes de la wilaya, au moment où 12 demi-pensionnats seront également fonctionnels dans plusieurs communes rurales de la région, à l'instar de Naciria, Chaâbat Al- Ameur, Larbaâatche, Afir et Keddara. Les travaux de réalisation de quatre lycées d'une capacité de mille places chacun à Zemmouri, Tidjelabine, Boumerdès et Baghlija, inscrits au titre de l'exercice 2010, seront lancés également, a indiqué la DLEP qui a fait état du prochain lancement de travaux de réalisation cinq CEM, de deux groupes scolaires, de six classes

extensibles, de 13 cantines scolaires et de 13 demi-pensionnats.

En 2009, le secteur a réceptionné deux lycées à Bordj Ménaïl et Boumerdès en plus de trois CEM, a précisé la DLEP.

Sept groupes scolaires, 118 classes extensibles, 53 classes dans le cycle primaire et 65 autres dans le cycle moyen ont été ouverts cette année. Les prestations offertes par ce secteur ont été renforcées en 2009 par la mise en service de 10 nouvelles cantines scolaires, 11 demi-pensionnats et trois salles de sport.

R. K.

BEJAIA, RENCONTRE DES CADRES DE LA PROTECTION CIVILE

Analyse et couverture des risques de 12 wilayas

PAR LYDIA BENRABAH

Les cadres centraux de la Protection civile et leurs homologues des directions de wilaya se sont concertés sur la mise en œuvre du "schéma wilaya d'analyse et de couverture des risques (SWACR)" et son avancement dans douze wilayas du pays. Il s'agit des schémas des wilayas de Bordj Bou-Arredj, M'sila, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Jijel, Mila, Constantine, Tissemsilt, Guelma, Béjaïa et Alger. Outil d'analyse et d'aide à la décision, le SWACR "dresse l'inventaire des risques de toute nature susceptibles de survenir sur l'étendue d'une wilaya et rend compte des conséquences encourues au double plan humain et matériel ainsi que les moyens à déployer pour y faire face", a expliqué le capitaine de la Protection civile de Béjaïa.



"Il met à la disposition des pouvoirs publics les éléments statistiques et techniques à même de leur permettre d'apprécier la nature des risques présents dans la wilaya et la qualité de leur couverture par la Protection civile", a-t-il ajouté. Le document, soumis à actualisation en fonction des évolutions locales, à tous les plans, prend en considération tous les risques en fonction de leur occurrence (fréquents ou rares),

leurs impacts (limités ou étendus), leur conséquences et détermine, en contrepartie, les moyens à mettre en œuvre pour les juguler. Son adoption, à l'évidence, détermine les orientations générales de la direction de la Protection civile, qu'il s'agisse de couverture opérationnelle, de casernement, d'effectif global, de matériel ou de formation spécifique. Sa mise en œuvre, voire sa mise à l'épreuve, a

rendu nécessaire, par ailleurs, la mise en place d'unités spécialisées, opérationnelles pour chaque typologie de risque (inondation, feux de forêts, industriels, etc.). Ce regroupement, étendu sur trois jours, va donner l'occasion de relever les carences du SWACR, de proposer des solutions palliatives et de mettre les cadres participants au même niveau d'information.

L. B.



CONSTANTINE, INVESTISSEMENT LOCAL

LE TAUX N'EXCÈDE PAS LES 2%

En matière d'investissement, Constantine accuse un retard considérable. Selon le premier responsable, 98% des projets d'investissement n'arrivent pas à dépasser la phase d'exécution, particulièrement dans les deux premières communes, en l'occurrence le chef-lieu de wilaya et El-Khroub.

PAR NAIMA DJEKHAR

Ce tableau sévère, brossé par le wali lors d'une récente rencontre sur l'évaluation du secteur, est corroboré par les différents partenaires réunis autour de l'émission radiophonique *Forum*, émise dimanche dernier. La réalité peu reluisante de l'investissement, de l'avis de tout le monde, est imputée à diverses raisons. Les mêmes qui sont brandies depuis les années 90, date de la mise sur pied des premiers organismes d'investissement, dont le CALPI. Les procédures interminables ainsi que les aléas bancaires et administratifs en sont un échantillon.

Pour le président de la Chambre de commerce le Rhumel, Constantine serait victime d'un «manque de culture d'investissement» auquel viennent se greffer «des mécanismes inadaptés» à certains secteurs. La défection des investisseurs serait également liée à l'existence d'une pléthore d'organismes voués à cette politique. Avec, actuellement, sept structures et trois fonds, les efforts, de part et d'autre, ne peuvent que se disperser et les lenteurs s'accroissent.

EL-TARF, HAMMAM SIDI-DJABALLAH

Destination privilégiée des familles

PAR MAYSSA FETTOUCHE

La station thermale de Hammam Sidi-Djaballah, dans la commune du Lac des oiseaux (El-Tarf), s'attire de plus en plus les faveurs de nombreuses familles de cette wilaya, a-t-on constaté. Sa proximité de la RN 44 et d'un chemin de wilaya reliant le Lac des oiseaux à la localité de Cheffia, des axes bien desservis par le transport en commun, a fait de cette source une destination privilégiée pour les familles en quête de moments de détente. Implanté dans une zone rurale, cette source thermale est exploitée d'une manière traditionnelle, même si on trouve des bassins pour la baignade, un vaste hall pour le repos et une cafétéria. Son eau est de 37 degrés Celsius, minéralisée au chlorure de sodium, bicarbonatée, magnésienne et d'une bonne qualité bactériologique. Malgré un débit plutôt faible, l'eau



El Khroub cruellement pénalisée par l'absence d'investissement.

L'investissement, hormis dans un ou deux secteurs, dont la pharmacologie et l'agroalimentaire, n'excède pas le 1 à 2 % dans la capitale de l'Est. Et pourtant, il existe une zone d'activités dans chaque commune. A titre d'exemple, la zone «le Palma» dans la ville de Constantine s'est transformée au fil du temps et s'est éloignée de sa vocation première. Elle est devenue un site d'implantation des entreprises étatiques. Des lots de terrains destinés à l'investissement ont été «détournés» pour servir de plateforme à des habitations, des cafés et des salles des fêtes.

Le problème de l'octroi des assiettes immobilières, concédées aisément grâce aux avantages garantis par les dispositifs inhé-

rents à l'investissement, ne semble être du ressort d'aucune autorité. Qu'il s'agisse de la direction des domaines, de celle de la petite et moyenne entreprise ou de l'Agence foncière, aucune d'entre elles ne veut s'encombrer de cette réalité. Pour leurs représentants présents sur le plateau, il est catégorique que la responsabilité dans cette situation «incombe à d'autres».

Alors que les partenaires de ce dossier tentent de se démarquer de l'état de stagnation dans lequel la wilaya a fini, bon gré mal gré, par se complaire, la création des richesses et l'appui positif au marché du travail continuent leur traîne, tout en pénalisant lourdement les demandeurs d'emplois.

N. D.

de cette station a fait l'objet d'analyses qui ont fait ressortir des indications thérapeutiques jugées "très intéressantes" pour soigner, notamment, les affections veineuses et gynécologiques. Les plus fidèles visiteurs de Hammam Sidi-Djaballah viennent en famille de Annaba pour y passer leurs journées de repos et de week-end, loin du vacarme de la "Coquette". Leurs moments d'immersion dans ces eaux relaxantes leur permettent de "se ressourcer pour affronter sereinement, et le cœur léger, la réalité d'une nouvelle semaine de travail". Dominée par la montagne fortement boisée de Bouabed, cette source thermale, au "cadre féérique", doit garder son environnement naturel et doit, de ce fait, être aménagée de manière "intelligente pour constituer un site touristique à même d'accueillir davantage de citoyens", selon le président de l'Assemblée populaire communale du Lac des oiseaux. Il a expliqué, dans ce

contexte, qu'un éventuel aménagement touristique doit "tenir compte de la nécessaire protection et de la valorisation des potentialités de ce site et de ses paysages naturels enchanteurs". En matière de développement touristique dans la zone du Lac des oiseaux, il existe, en plus de la station thermale de Hammam Sidi-Djaballah, deux hôtels en bordure de la RN 44, ce qui démontre, selon le P/APC, que des efforts ont été consentis localement pour promouvoir l'investissement touristique et accueillir, ainsi, les curistes dans de meilleures conditions. Cela étant, a encore souligné le même élu, il existe aujourd'hui un "embryon de développement" des capacités d'accueil et des potentialités touristiques existantes, illustré par l'intégration au plan d'aménagement touristique préconisé pour cette région et d'une "action de renforcement des capacités d'accueil par des structures légères d'hébergement".

MILA

3 communes crient leur mal vie

Tour à tour, en l'espace de cinq jours, les habitants de Sbikhia (mercredi), dans la commune de Aïn Beïda, ceux d'Ahriche, du quartier de la Sourmam, de Fej M'zala (vendredi), dans la commune de Ferdjioua, et, enfin, ceux de Serradj (dimanche), dans la commune de Amira-Arrès, sont sortis dans la rue pour protester contre les mauvaises conditions de vie dans lesquelles ils se débattent depuis des lustres, interpellant les responsables locaux à mieux prendre en charge leurs doléances en rapport avec leur vécu quotidien jugé plus que désastreux comparativement aux autres agglomérations et quartiers de la wilaya. Le transport scolaire, le gaz de ville, l'eau, le bitumage des routes, le chômage... sont autant de problèmes qui les ont poussés à bloquer les routes empêchant toute circulation automobile pour faire entendre leur voix. Les P/APC et les chefs de daïra dont dépendent les protestataires se sont rendus sur les lieux des rassemblements des contestataires, ont écouté leurs doléances et leur ont promis monts et merveilles, apaisant ainsi leur colère. Les citoyens sont rentrés chez eux dans le calme, satisfaits et confiants, rêvant d'une vie meilleure. Les promesses seront-elles tenues ?

Z. A.

SOUK-AHRAS

Le CET bientôt opérationnel

Le directeur de l'environnement de la wilaya de Souk-Ahras vient d'annoncer la réception, au cours du 2e semestre 2010, du centre d'enfouissement technique en réalisation au quartier Salah-Berral, dans la commune de Souk-Ahras. Implanté sur une superficie de 70.866 mètres carrés, cette réalisation, dont l'exploitation durera plus de 14 ans, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de 240 millions de dinars. Le même responsable a ajouté que les travaux de réalisation d'une nouvelle décharge publique dans la commune de M'daourouch, destinée à recevoir les déchets ménagers des communes de Rakaouia, Dreaan et M'daourouch, seront lancés courant 2010. La commune de Bir Bouhouche a également bénéficié d'un projet similaire qui répondra aux besoins des communes de Oum Laâdam, Safel El-Ouidène et de Bir Bouhouche. Destinée à améliorer la collecte des déchets ménagers dans le respect de l'environnement, le même secteur a bénéficié, en 2009, de la création d'une entreprise publique pour la gestion des centres d'enfouissement technique. Un nouveau plan relatif à la gestion des déchets solides sera prochainement mis en exploitation à travers sept communes de la wilaya, dont Haddada, Sidi Fradj, Hanancha et Khedara.

W. M.

BATNA

Plus de 300 foyers seront raccordés au réseau électrique

Le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Batna a annoncé le raccordement de plus de 300 foyers, en zones urbaines et rurales, au réseau électrique durant le 1er semestre 2010. Selon le même responsable, l'étude du projet, "déjà prête", porte sur la réalisation de 11,3 km de réseau électrique en vue d'alimenter, dans le cadre du programme des lotissements et des logements sociaux, 293 foyers dans plusieurs localités, dont celles de N'gaous, Chemora, Chir et Barika. Il est également prévu, pour la même période, le raccordement au réseau d'électrification rurale de 70 foyers situés dans les communes de Chaâba (El Biar et Chaâba), de Asmouni (Ouled Selam) et de Yaktane (Taxlent). Un programme portant sur la réalisation de 60 km de lignes par an a également été proposé par la wilaya de Batna pour le plan quinquennal 2010-2014, afin d'alimenter 13.000 foyers au niveau de 44 communes. Le taux de couverture en électricité est actuellement estimé, à Batna, à 94 %, selon le même responsable qui a affirmé l'importance de la superficie de la wilaya, son relief difficile et l'éparpillement de la population rurale rendent difficile l'expansion du réseau électrique.

Israël inscrit à son patrimoine archéologique des lieux saints musulmans

Les différents mouvements



Les palestiniens ont dénoncé hier la décision d'Israël d'inclure dans ce qu'il appelle son "patrimoine archéologique" deux lieux saints musulmans palestiniens situés dans les territoires occupés. Le Fatah a indiqué qu'Israël veut par cette action "confisquer les terres palestiniennes en faisant fi des lois internationales (...). Israël tente d'imposer des faits accomplis sur le terrain en mettant la main sur le patrimoine historique et religieux palestinien", a-t-il dénoncé, en appelant les organisations internationales, dont la Ligue arabe, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et l'Unesco à intervenir. Le Front populaire de la libération de la Palestine (FPLP) qui a qualifié la décision israélienne de "confiscation de la mémoire et de l'histoire du peuple palestinien", a réclamé la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre la communauté internationale devant ses responsabilités face "aux agissements scandaleux de l'occupant israélien". Hamas a souligné qu'Israël par ces dernières décisions poursuit sa politique de colonisation dans les territoires occupés et ses tentatives de judaïsation des lieux saints palestiniens. Le Premier ministre israélien a fait part dimanche de sa décision d'inscrire à son patrimoine des sites historiques d'Israël la Mosquée du prophète Ibrahim située dans la région d'El-Khalil, et la mosquée Bilel Ben Rabeh (dôme de Rachel) à Beitlehem, tous deux des lieux saints vénérés par les Palestiniens et les musulmans.

Alavi dénonce l'hypocrisie des Etats-Unis

Une étudiante saoudienne, Alavi, présente à une rencontre avec Hillary Clinton à Doha, a déploré dimanche ne pas avoir reçu de réponse claire à une question qu'elle avait posée sur les capacités nucléaires d'Israël. "(...) mais la réponse était insatisfaisante". Elle avait demandé pourquoi les Etats-Unis, qui s'opposent avec véhémence au programme nucléaire iranien, ne demandaient pas en revanche à Israël de se défaire de son arsenal atomique. Dans sa réponse, Hillary Clinton avait longuement expliqué pourquoi son pays se méfie du programme iranien sans évoquer Israël. "Clinton a dit que les Etats-Unis, sous la conduite de Barack Obama, tentaient de réparer et de raffermir leurs relations avec le monde musulman et elle doit réaliser qu'ils ne peuvent pas le faire en ignorant de répondre à une question qui hante les esprits

L'OTAN A ENCORE TUÉ 33 CIVILS DANS UNE FRAPPE AÉRIENNE EN AFGHANISTAN

Victimes collatérales, victimes de l'ombre

L'Otan a tué 33 civils, dont quatre femmes et un enfant, et blessé 12 autres personnes dans une frappe aérienne. Les avions de l'Isaf avaient visé trois véhicules dimanche matin dans la province d'Oruzgan, dans le centre du pays, a annoncé le porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur, Zemarai Bashary.

PAR NINA SARATI

Selon un communiqué de l'Isaf, "un groupe de personnes, soupçonnées d'être des insurgés dont on pensait qu'ils allaient attaquer une unité des forces afghanes et de l'Isaf, ont été prises pour cible par des avions et certaines d'entre elles ont été tuées. Quand les forces conjointes sont arrivées sur place et ont découvert des femmes et des enfants, elles ont transporté les blessés dans des centres de soins". L'Isaf a "ordonné une enquête immédiate" sur cette nouvelle tuerie qui a contraint le commandement des forces internationales (Isaf) à présenter des excuses. Le général américain Stanley McChrystal, a donc exprimé son "extrême tristesse pour la perte de vies innocentes" et a parlé dimanche soir M. Karzai pour exprimer "sa peine et ses regrets". Cette tuerie qui a occasionné la mort de nouveaux civils parmi lesquels figurent un enfant, s'ajoute à deux précédentes "erreurs" de l'Otan qui ont coûté la vie, en une semaine seulement, à sept policiers dans le nord et cinq civils dans le sud. Et en neuf jours d'offensive à Marjah, dans la province instable de Helmand, sud du pays, au moins 15 civils ont été tués, dont 9 dans un tir de roquettes de l'Otan. Les forces internationales sont régulièrement accusées par le président afghan Hamid Karzai de multiplier ces "erreurs" tragiques, trop de civils étant tués lors de leurs opérations. Le jour même où l'opération *Mushtarak* était lancée contre Marjah (Helmand), bastion des insurgés talibans, il réitérait son appel aux troupes étrangères à éviter de tuer des civils lors de leurs opérations. Depuis le lancement de cette offensive, plus de 50 personnes, dont 15 civils, ont été tuées et des centaines de familles ont fui leurs maisons. Depuis l'invasion de l'Afghanistan en 2001, des centaines de



Zemarai Bashary.

civils, victimes collatérales qui ne sont pas comptabilisées avec la même rigueur que les soldats étrangers tombés lors des combats, ont été tués par les troupes étrangères particulièrement dans des raids aériens contre les talibans. Samedi, s'exprimant lors d'une session du parlement, et tout en réaffirmant sa proposition de négociation avec les talibans, M. Karzai avait indiqué que "notre objectif est de parvenir à une situation où ces troupes n'existeront plus". Il avait aussi promis que les forces de sécurité afghanes "seront à terme capables de diriger complètement les opérations antiterroristes" en Afghanistan. Cette annonce à l'adresse de la population hostile à la présence des troupes étrangères, sonne comme un désaveu des erreurs de l'Otan qui s'en tient à de simples excuses et s'en tire avec quelques insignifiants dédommagements aux familles des victimes. L'opération *Mushtarak* lancée ce 13 février implique quelque 15 mille troupes composées des soldats afghans au nombre de 4.400, de l'Otan ainsi que des Marines américains. "Les opérations de nettoyage continuent de progresser et l'opération *Mushtarak* (Ensemble, en dari) est solidement sur les rails", a annoncé hier un communiqué des forces internationales et afghanes alors que dans la bourgade de Marjah, "les insurgés continuent d'opposer une résistance déterminée dans de petites poches". A Kaboul, le commandement de l'Otan a indiqué que l'opération "progressait bien", mais que les troupes internationales et les soldats afghans rencontraient une résistance "obstinée" dans les districts de Nad Ali et de Marjah avec des bombes artisanales et des combats spo-

radiques. Les talibans dans la région de Marjah offrent une résistance "impressionnante", mais sont "un peu désarçonnés" par l'offensive déclenchée par les forces internationales et afghanes, a affirmé quant à lui dimanche le commandant américain en Irak et en Afghanistan. 14 soldats de l'Otan et un soldat afghan ont péri en neuf jours d'offensive. L'Otan avait annoncé dimanche que quelque 600 policiers afghans de la toute nouvelle force de protection de la population, appelée gendarmerie avaient été déployés dans le centre-ville où elles ont consolidé leurs positions, mais que la sécurisation de l'ensemble de la zone pourrait prendre 30 jours alors que la première phase - militaire - de l'opération se prolongerait jusqu'en juin. Kaboul et l'Otan ont laissé entendre que trois autres bastions des talibans dans le Helmand seraient ensuite la cible d'offensives similaires. Le général McChrystal a indiqué que la province voisine de Kandahar, berceau des talibans, pourrait ensuite être un objectif. L'offensive à Marjah "n'est que le début d'une campagne globale" qui a été préparée par le commandant en chef des forces internationales en Afghanistan, le général Stanley McChrystal, et qui "va durer entre 12 et 18 mois", a averti le haut gradé américain. L'insurrection des talibans s'est considérablement intensifiée ces deux dernières années. Etendue à la quasi-totalité du pays, elle inflige des pertes toujours plus lourdes aux forces internationales. Après une année 2009 de loin la plus meurtrière dans leurs rangs en huit ans de guerre (520 morts), les troupes étrangères déplorent déjà 93 décès depuis le début 2010. N.S.

SUSPECTÉS D'AVOIR VOULU RENSERER LE GOUVERNEMENT ISLAMO-CONSERVATEUR EN TURQUIE

Plusieurs anciens dirigeants de l'armée turque interpellés par la police

Plusieurs anciens dirigeants de l'armée turque ont été interpellés par la police hier dans le cadre d'enquêtes menées en Turquie pour élucider des complots présumés visant à renverser le gouvernement islamo-conservateur. L'ex-chef de l'armée de l'air, Ibrahim Firtina, un général quatre étoiles à la retraite, son ancien collègue, Özden Örnek, ex-commandant de la marine, et Ergin Saygun, ex-numéro deux de l'état-major, ont été interpellés à Ankara et Istanbul par des policiers. D'autres anciens hauts gradés de l'armée figurent parmi une dizaine de militaires à la retraite et de militaires toujours en service arrêtés par la police, selon les chaînes d'information NTV et

CNN-Türk. Les généraux Firtina et Örnek avaient été entendus en qualité de suspects en décembre dernier à Istanbul par les procureurs qui instruisent différentes enquêtes sur le réseau Ergenekon, un nom faisant référence au lieu mythique de la naissance de la nation turque en Asie centrale. Ce réseau aurait cherché à semer le chaos en Turquie pour créer les conditions favorables à un coup d'Etat militaire contre le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP), issu de la mouvance islamiste et au pouvoir depuis 2002. Près de 200 personnes de tous bords (mafieux, avocats, journalistes, universitaires, militaires) sont inculpées dans le cadre de l'affaire

Ergenekon, dont la révélation est considérée par certains comme une avancée démocratique en Turquie, mais critiquée par d'autres comme un moyen de museler l'opposition laïque par le gouvernement. Des informations sur plusieurs complots présumés contre le gouvernement remontant à 2003 et 2004 ont été publiés ces derniers temps par la presse libérale, provoquant une succession de procédures judiciaires. L'armée, qui a déposé quatre gouvernements depuis 1960, a rejeté récemment toute velléité de putsch, déclarant par la voix de son chef d'état-major, Ilker Basbug, que les coups d'Etat "appartiennent au passé".

Aabar investments croit en la voiture algérienne

Page 14



PEUGEOT SCOOTERS EN ALGÉRIE

MMDI VISE 30% DE PARTS DU MARCHÉ

Peugeot Scooters a fait son entrée officielle en Algérie. Le lancement de la marque en Algérie a été fait, jeudi soir, par son représentant officiel Eurl Meklati Multi Distribution (MMDI) qui développera son réseau, dans un premier temps, par le lancement de trois principaux showrooms à Bir Mourad Rais, Hadjout et Oran, avant de conquérir les autres régions.

Page 12

> CONCEPT 5 BY PEUGEOT LA PRESQUE 508



Page 14

AUDI RS5

450 ch sous le capot



Page 14

> CITROËN BUSINESS INTERNATIONAL

Le marché mondial des entreprises en ligne de mire



Page 13

5^E SALON AUTOMOBILE ET TP DE BEJAIA

Renault expose le nouveau Scenic dans la capitale des Hammadites



Page 13

PEUGEOT SCOOTERS EN ALGÉRIE

MMDI vise 30% de parts du marché

Peugeot Scooters a fait son entrée officielle en Algérie. Le lancement de la marque en Algérie a été fait, jeudi soir, par son représentant officiel Eurl Meklati Multi Distribution (MMDI)

Pour cette année, Peugeot Scooters Algérie ambitionne, selon son directeur commercial et marketing, M. Rachid Merah, de mettre la main sur 30% du marché des deux-roues avec la vente de 900 unités et, au passage, développer une vraie culture des deux-roues dans nos contrées. La vente et le service après-vente des produits Peugeot Scooters seront également assurés la première année par 15 agents qui garantiront les scooters sur une durée de deux ans, selon le directeur commercial de MMDI. Une couverture qui permettra de répondre aux attentes de la clientèle en matière de maintenance et de disponibilité de la pièce de rechange d'origine Peugeot.

Peugeot Scooters Algérie proposera à sa clientèle, jeune et moins jeune, une gamme riche à travers ses différentes familles, allant de 50cc à 500cc. Pour la première année, MMDI proposera 80% de la gamme Peugeot Scooters qui sera exposée dans ses show-rooms à travers les gammes Vogue (ancienne Peugeot 103), Ludix, Master RS, Blaster et autres. Le prix des modèles varie de 120 mille dinars à 1.200 mille dinars. Selon le directeur commercial de MMDI, une partie de la gamme sera importée uniquement sur commande.

Pour sa part, M. Abdellah Mounir Meklati, directeur général de Peugeot Scooters Algérie, estime que l'investissement du monde des deux-roues est un défi pour MMDI qui, à moyen terme, envisage de réaliser une unité d'assemblage de scooters Peugeot dans son site de Fouka. Il ajoutera qu'à travers ce nouvel investissement, MMDI a pour opti-

qui développera son réseau, dans un premier temps, par le lancement de trois principaux show room, Bir Mourad Rais, Hadjout, et Oran, avant de conquérir les autres régions.



que de promouvoir la culture des deux-roues motorisés en Algérie, à travers une communication agressive.

Pour information, Peugeot Scooters fait partie du groupe PSA. Une croissance à l'international, des investissements et surtout une qualité et une innovation sont les maîtres mots de Peugeot Scooters. C'est aussi 900 collaborateurs, 4 mille points de vente et 136 mille véhicules vendus l'année dernière avec une place de troisième marque sur le marché européen. Le dernier salon de Milan en Italie a vu une forte présence de Peugeot Scooters.

Il est à noter que lors du lancement de Peugeot Scooter en Algérie, M.

Pierre Louis Colin, directeur général de Peugeot Scooter a fait spécialement le déplacement à Alger. Il était accompagné du directeur général de Peugeot Algérie, M. Marc Bergeretti.



VOLKSWAGEN AMAROK BIENTÔT CHEZ SOVAC

Le «loup» en Inuit à la conquête des routes algériennes



C'est fait. Le Groupe Sovac, représentant officiel des marques Volkswagen, Audi, Seat et Skoda, procédera, en mai 2010, au lancement de son tout nouveau pick-up, Volkswagen Amarok, produit en Argentine à l'usine Volkswagen de Pacheco, près de Buenos Aires.



En attendant sa commercialisation en juillet prochain, Sovac indiquera que son nouveau et beau pick-up sera testé par la presse spécialisée en mai prochain au sud algérien.

L'Amarok, selon notre source, sera disponible en premier lieu uniquement en version 4x4, double cabine, alors que pour la version simple cabine, la production débutera en 2011.

Côté motorisations, l'Amarok destiné au marché algérien pourra recevoir un 2.0 TDI 163 ch et un autre TDI 122 ch dont

la cylindrée n'est pas annoncée. Ces deux motorisations seront couplées à une boîte de vitesses 6 vitesses. Elle sera annoncée au cours de son lancement en mai prochain.

Avec ses 5,18 m de long et son 1,90 m de large, la version de base sera très basique avec des vitres et des rétroviseurs à commande manuelle et des jantes tôle 16 pouces. Il faudra choisir la finition Trendline pour accéder aux jantes alliage, à la climatisation et à la fermeture cen-



Le constructeur français Citroën vient de lancer "CITROËN Business International". Une nouvelle organisation qui s'ajoute aux structures de la marque aux chevrons afin de devenir une marque référence sur le marché des entreprises.

Citroën annonce la création d'une nouvelle direction centrale placée sous la direction de David Staniforth avec un objectif bien clair, celui de "poursuivre la dynamique de la Marque déjà bien engagée en 2009". Il est à rappeler que la part de marché de Citroën, en véhicules particuliers et en véhicules utilitaires légers, est de 7,3% en Europe tout en occupant la troisième place dans le Vieux Continent dans le segment des VUL.

Dans le détail, le communiqué du constructeur explique que sa nouvelle entité sera "l'interlocuteur privilégié des grands comptes internationaux" avec un effort particulier pour assister les entités Citroën Business au sein des filiales de chaque pays et accompagner le développement des Business Centers et animer l'ensemble du réseau. Cette nouvelle organisation tente d'assurer que les besoins des professionnels soient pris en compte dès le développement des pro-

duits et des services.

Pour atteindre ses objectifs, Citroën a doublé le nombre de personnes formant l'équipe du Citroën Business pour atteindre plus de 160 personnes en central et au sein des filiales des pays. Rien qu'en Europe, la marque aux chevrons a déjà inauguré 300 Business Centers dans une perspective d'atteindre les 500 à fin 2010.

En seulement un an, Citroën augmente sa pénétration de 0,8 point pour

atteindre 7,3% sur le marché des entreprises en Europe, en véhicules particuliers et en véhicules utilitaires légers. Un résultat dû aux succès de Citroën C5 et des modèles Citroën Picasso et aussi par le succès de la gamme des voitures utilitaires qui permet à la marque de gagner deux places et d'être sur le podium européen. Des résultats en ligne avec l'ambition de Citroën qui est de devenir une marque référence sur le marché des professionnels.

TAXE SUR LES VÉHICULES NEUFS

Plus de 22 milliards de dinars engrangés en 2009



Le montant du recouvrement de la taxe sur les véhicules neufs a atteint 22,4 milliards de dinars durant l'année 2009, a appris l'APS auprès de responsables de la Direction générale des impôts (DGI). Ce recouvrement englobe les taxes payées par les acquéreurs de véhicules neufs et les redevances versées par les concessionnaires, précise la même source.

Les taxes payées par les acquéreurs se sont établies à près de 19 milliards de dinars (près de 85% de la totalité), alors que celles à la charge des concessionnaires se sont chiffrées à 3,5 milliards de dinars (15%), détaille la DGI.

La Loi de finances complémentaire

2008 a institué une taxe réglable par les acquéreurs des véhicules neufs, qui oscille entre 50 mille et 150 mille, DA en fonction de la cylindrée et la carburant du véhicule, ainsi qu'une redevance de 1% payable par les concessionnaires automobiles sur leur chiffre d'affaires annuel, rappelle-t-on. Ces taxes sont destinées à soutenir les prix de transport public en commun et à réguler le marché de l'automobile en Algérie. En ce qui concerne l'acquittement obligatoire de la vignette automobile, elle a généré des ressources fiscales de l'ordre de 7,2 milliards de dinars en 2009, dont 20% sont versés au Trésor et 80% au Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

5^e SALON AUTOMOBILE ET TP DE BEJAIA

Renault expose le nouveau Scenic dans la capitale des Hammadites

Présenté pour la première fois en Algérie au dernier Salon de l'automobile d'Alger en octobre, le Nouveau Scenic Court se dévoile en détails au stand de la marque au losange au 5e salon de Béjaïa, en attendant son lancement officiel prévu pour le 24 février prochain.

La SNC E.N.M.G Béjaïa, agent Renault Algérie, présente ce monospace compact sous la finition Privilège 1.9 dCi de 130 ch. Il est équipé de série de la direction assistée, de la radio CD, des lève-vitres électriques avant et arrière, ABS + AFU, des airbags conducteur et passager, des airbags latéraux, du conditionnement d'air régulé, des projecteurs anti brouillard, des jantes en alu de 16", du radar de proximité arrière, du régulateur de vitesse et du contrôle de trajectoire.

L'on apprend que la version 07 places viendra compléter l'offre Nouveau Scenic très prochainement. Le prix du Nouveau Scenic Court (05 places) est annoncé à partir de 2 038 mille DA. Il faudra, toutefois, rajouter 27 500 DA pour avoir la peinture métallisée qui est proposée en option ainsi que le Pack Xénon Luxe à 50



CONCEPT 5 BY PEUGEOT

LA PRESQUE 508

A Genève, le constructeur français Peugeot présentera un concept nommé 5 by Peugeot. Plus courte qu'une 607 et plus longue qu'une 407, Peugeot veut faire de sa future 508 une Berline d'un segment nouveau.

5 by Peugeot est un concept qui préfigure la nouvelle identité visuelle de Peugeot. Il coupe court à la calandre à la bouche béante adoptée par les modèles précédents de Peugeot. Fait marquant sur la face avant, les feux à LED qui adoptent un pourtour lumineux. A l'arrière, trois griffes verticales imposent leur

image pour exhiber la nouvelle signature visuelle de la marque.

Sous le capot, Peugeot remet en avant de l'actualité la motorisation hybride HYbrid4. Cette dernière, qui équipera de série à partir de l'année prochaine le 3008, est associée à un bloc diesel 2.0 l HDI FAP de 163 ch en plus du moteur placé à l'arrière, une motorisation électrique de 37 ch. La puissance totale des motorisations du concept s'annonce à 200 ch.

Le concept 5 by Peugeot consomme 3.8l/100km et émet 99g de CO2 par kilomètre. Peugeot dit que son concept peut même passer au mode "zéro émissions" en mode tout électrique et d'une transmission intégrale en option.

Le rendez-vous est, donc, donné au salon de Genève pour admirer ce chef-d'œuvre.



5E SALON AUTOMOBILE ET TP DE BÉJAIA

La Nouvelle C3 pose en "Starlette" chez Citroën

La Sarl Bougie Auto présente au salon automobile de Béjaia la toute nouvelle C3 et tous les modèles phares de la marque aux chevrons. La citadine, placée une marche plus haut que le reste de ses frangines, attire les regards tout en gardant



sa part de mystère. Elle est dotée du 1.6 Hdi mais aucun chiffre concernant son prix n'est avancé à l'heure actuelle. Quant à sa commercialisation chez nous, elle se fera au mois de juin prochain, selon un responsable

de Bougie Auto. Par ailleurs, Citroën profite du salon pour promouvoir sa promotion C1 & C3 lancée il y a quelques jours. Les futurs acquéreurs de la C1 et de la C3 repartiront avec des cadeaux promotionnels en plus d'une remise de 50 mille dinars. Différentes remises sont offertes sur tous les modèles, allant de 40 mille DA pour la C4 et le Nemo jusqu'à 120 mille DA de réduction

pour les C4 Picasso et Xsara Picasso. La gamme utilitaire n'est pas en reste, avec une importante remise de 150 mille DA sur le Jumpy 09 places 2.0 Hdi de 120 ch.

AUDI RS5

450 ch sous le capot

Audi va présenter la Audi RS5 à Genève avec un moteur de 450 ch (V8, 4.2 L). Ce moteur sera couplé à la boîte S-Tronic7 (palette au volant) et sera doté du système Quattro.

Fulgurante, la Audi RS5 arrive avec une vitesse maximum limitée à 250 km/h et réalise le 0 à 100 km/h en 4.5 secondes ! Cette voiture sera dotée d'un aileron arrière mobile, de grosses sorties d'échappement ovales. Dans l'habitacle, le constructeur allemand propose, au choix, trois types de sièges sportifs dérivés du modèle Sportster CS.

L'environnement intérieur est de haute facture ornée d'aluminium, de carbone, de cuir, de l'alcantara, un volant sport... le tout dans une finition irréprochable.

L'ARMÉE ALGÉRIENNE POUR
PREMIER CLIENT

Aabar investments croit en la voiture algérienne



La voiture "made in Algeria" suscite désormais de l'engouement. Après les informations sur la forte volonté de Renault de produire des voitures en Algérie, c'est au tour du groupe Aabar Investments d'annoncer sa ferme décision de participer à la construction d'une usine automobile en Algérie. En partenariat étroit avec le gouvernement, ce projet réunira aussi les efforts de 5 firmes allemandes (Daimler, Ferrostaal, Deutz, Rheintal et le motoriste MTU).

Le groupe émirati Aabar Investment, dont son conseil d'administration s'est réuni aujourd'hui, a décidé de s'engager dans un projet de production de véhicules en Algérie à hauteur de 24,5%. L'objectif de la future usine automobile est de produire 10 mille véhicules par an. Les premières informations sur ce projet parlent déjà d'un client de taille, à savoir l'armée algérienne qui sera destinataire d'une bonne partie de ces véhicules. Le projet coûtera un peu plus de 500 millions d'euros.

Concernant le site choisi pour implanter cette usine, plusieurs sources médiatiques avancent plusieurs pistes, d'ailleurs débattues lors du conseil d'admi-

EQUIP'AUTO ALGÉRIE 2010

La 4e édition sous le thème de la lutte contre la contrefaçon des pièces de rechange



Equip'Auto Algérie, salon dédié à la pièce de rechange, des accessoires et équipements automobiles se tiendra du 19 au 22 avril

2010, au Palais des expositions, les Pins Maritimes SAFEX. La quatrième édition d'Equip'Auto Algeria, qui verra la participation de pas moins de 80 exposants nationaux et étrangers venus de plusieurs pays européens (Espagne, France, Italie, Turquie) et asiatiques et aussi de Tunisie, sera organisée sous le thème de «Prévenir et informer le consommateur sur les pièces de rechange issues de la contrefaçon». Des équipementiers d'une notoriété internationale prendront part à cette manifestation économique. Organisée comme chaque année par la société française Promo Salon, l'Édition 2010 prévoit au programme plusieurs conférences et séminaires sur le thème de la contrefaçon de la pièce détachée animés par des experts en la matière.

Des conférences sur la sécurité routière et les accidents de la circulation, qui ont causé la mort de 3.800 personnes l'année dernière, sont également pro-

DES MÉDAILLES AU BOUT DE L'ART

Attika Boubezari, lauréate au long cours

Attika Boubezari est en passe de devenir la peintre la plus titrée d'Algérie. Elle est certainement pour le domaine de l'art ce qu'est la JSK pour le football. Il ne se passe pas pratiquement une année pour ne pas dire un mois sans qu'elle ne rafle quelque trophée de reconnaissance pour son art.

PAR LARBI GRAÏNE

Le dernier en date, vient de lui être décerné par le Centre culturel de Milan en Italie. Selon l'APS l'artiste algérienne s'est vue attribuée deux distinctions à la fois par la même institution le 7 février 2010, à savoir, le prix «Sever d'oro» d'art moderne pour sa toile «Mort spirituelle» et la plaquette «Sever d'oro» pour une autre de ses œuvres intitulée «Mask». Attika Boubezari qui participait au grand prix international Rembrandt a été également primée par l'Académie internationale nobiliaire «Il Marcozzo» de Florence pour ses œuvres «innocence», «inattendu» et «sublime». Il faut savoir que l'hôtel El Djazaïr d'Alger abritera une exposition de cette artiste le 22 mai prochain. La peintre en prévision d'expositions devant se dérouler en Italie, France et Roumanie, a constitué un stock d'œuvres en vue d'être présentées dans ces différentes manifestations culturelles. Attika Boubezari est née en 1959 à Alger, mais originaire de Jijel dont elle se souvient de la mer bleue. D'où son amour pour cette couleur. Elle est diplômée de l'École nationale des Beaux-Arts d'Alger (1984) et de l'Académie des Arts et design de Pékin



en Chine (1987). Elle peint des paysages et des portraits dans le pur style abstrait, mais très soucieuse de faire passer «une idée», «une pensée» ou «une âme». Si elle préfère taquiner la toile avec de la peinture à l'huile et l'acrylique, elle ne néglige pas pour autant les nouvelles technologies, en dessinant avec des PC accordés à des imprimantes. Elle sait que cela ressort plus à une technique qu'à l'art proprement dit. Si d'aucuns lui trouvent qu'elle représente jusqu'à l'excès des

figures féminines, elle le fait parce qu'à travers ces dernières, elle veut surtout exprimer une sensibilité qui ne peut trouver d'exutoire en dehors de ces formes. De traduire des émotions en composant une «fumée de couleurs». Il s'agit pour notre artiste de nous entretenir d'abord de l'être humain. A noter que la littérature d'art a intégré les œuvres de cette artiste. C'est le cas d'ouvrages parus en Italie et en France. Par exemple *Les grands maîtres* (édition 2009) du Centre de diffusion de l'art (Italie) et *La Bible de l'art singulier* (édition 2010-2011, France).

L.G.

EXPOSITIONS :

Chine (1987) Algérie (1988, 1989, 1990, 1992, 2006, 2008, 2009) Slovénie (2000, 2001) France (2001, 2002, 2004, 2008) Chypre (2002) Espagne (2002, 2004, 2005) Italie (2005, 2008, 2009) Belgique (2005)

NOMINATIONS :

- Accademicienne associée section :
- Art du verbano
- Chevalier académique du verbano
- Socio onario per l'anno 2008 et 2009 par l'association culturelle «italia in arte»
- Socio onario permanente par le centre culturelle «le arti» catania.
- Prix Anthony Van Dyck 2007 par l'Association Italia in Arte .
- Prix Trofeo Internationale de la peinture, sculpture et graphisme «Parigi Eiffel»

COMÉDIE BURLESQUE À TLEMCCEN

Anis Hakim fait un tabac

L'humoriste Anis Hakim a subjugué le public tlemcenien avec son one man show "Ma vie", présenté samedi soir à la maison de la culture Abdelkader-Alloula.

Dans une salle archicomble, Anis Hakim a su, une heure et demi durant, "raconter" sa vie à un public, constitué en grande majorité de jeunes, débattant, tout ou presque, sur son enfance, sa scolarité, sa jeunesse à Tlemcen et son départ pour la France.

Il a relaté chacune de ces étapes en y jetant un regard critique et en y ajoutant une touche humoristique qui n'a pas laissé indifférent.

PALAIS DE LA CULTURE DE SKIKDA

Ça démarre avec une semaine du film algérien

Le coup d'envoi de la semaine du film algérien a été donné dimanche après-midi au nouveau Palais de la culture et des arts de Skikda, inauguré officiellement la veille.

Des icônes du cinéma algérien ont marqué par leur présence l'inauguration de cette fête dédiée au 7^e art, à l'image des acteurs Sid-Ali Kouiret et Farida Saboundji, à la grande joie d'un public nombreux, ravi de retrouver l'atmosphère des salles obscures.

EXPOSITION D'ART DE L'ALGÉROIS À BATNA

Succès de la sculpture sur bois

Les produits de l'artisanat traditionnel algérois, exposés à la maison de la culture "Mohamed-Laid Al Khalifa" de Batna depuis le 18 février suscitent l'intérêt des visiteurs qui y découvrent la richesse des traditions séculaires de la ville de Sidi Abderahmane Ethaâlibi.

Le stand réservé à la sculpture sur bois aura, durant la journée de

LITTÉRATURE DE VOYAGE

Réédition du Voyage botanique de Desfontaines dans les Régences de Tunis et d'Alger

Les Éditions cartaginoises (Tunisie) viennent de publier dans la collection «La Tunisie de jadis à travers les récits de voyageurs» *Le Voyage botanique de Desfontaines dans les Régences de Tunis et d'Alger*. À la veille de la Révolution française, un jeune naturaliste se voit confié la mission d'explorer les Régences de Tunis et d'Alger au point de vue de "l'histoire naturelle et de la botanique". René-Louiche Desfontaines débarque à La Goulette en plein mois d'août 1783. À Tunis, il y a un peu plus d'un an que Hamouda Bacha est au pouvoir et Desfontaines est invité à se joindre à l'expédition que le bey en personne va mener dans le sud du pays. Feront suite, durant plus de deux ans, plusieurs explorations jusqu'en Algérie. Scientifique, humaniste et rationaliste, il en ramènera un ensemble d'observations représentatives d'un homme du "Siècle des Lumières". La préface est de Denise Brahimi, agrégée de Lettres classiques et Docteur ès Lettres en Littérature moderne et comparée. Introduction, notes et bibliographie de Claudine Rabâa, enseignante de botanique et d'écologie à l'Université d'Alger.

PATRIMOINE CULTUREL

Renaissance de la Médersa de Constantine

La médersa de Constantine va "bientôt" bénéficier d'une nouvelle opération de réhabilitation qui sera menée "dans les normes et selon les règles de l'art, contrairement aux tentatives précédentes", affirme le responsable de la réhabilitation de la vieille ville.

Une fois restaurée, la bâtisse abritera des laboratoires universitaires de recherche, affirme de son côté un représentant de l'université Mentouri, structure affectataire de la médersa depuis de nombreuses années.

Pour l'heure, aucune date n'ayant été avancée pour cette nouvelle attribution, cet édifice emblématique de la cité du Vieux Rocher, est aujourd'hui un bâtiment sous-exploité, presque à l'abandon.

Son histoire, sa situation au cœur de la ville, son architecture typée, son merveilleux site donnant sur les vertigineuses gorges du Rhumel, concourent pourtant à le classer au registre des monuments patrimoniaux de la ville.

Officiellement, comme le signalent deux énormes enseignes plaquées sur toute la largeur de sa façade, la médersa est une annexe de l'université Mentouri abritant le siège de la "Conférence nationale des universités", une structure depuis longtemps mise en veilleuse, et dont il ne subsiste qu'une représentation quasi symbolique à la tour administrative du campus de Ain El Bey. Conçues pour renforcer la domination coloniale, les médersas ont formé des générations de lettrés bilingues et sont devenues des foyers du



nationalisme comme le relèvera plus tard l'un des penseurs algériens de renom, Malek Bennabi, qui reste l'un des plus brillants produits de la médersa de Constantine.

Située place Mohamed-Tahar Ladjabi, à l'entrée de la vieille ville et à un jet de pierre des anciens immeubles pris en charge par l'opération de réhabilitation de la médina, la médersa est aujourd'hui partie intégrante de l'action de sauvegarde du vieux bâti dans la cité des ponts. Abderrahmane B., un architecte de la place, estime qu'il s'agit-là de la "meilleure garantie" pour son sauvetage.

ORIGINE DES COURBATURES

UN TRAVAIL INHABITUEL

Les courbatures sont des douleurs musculaires qui apparaissent généralement 24 à 48 heures après un exercice physique plus ou moins intense, en tout cas inhabituel. Elles disparaissent en quelques jours. Elles sont sans gravité.

Les autres causes

Les courbatures peuvent aussi être dues à une infection virale : la grippe, une hépatite... Les courbatures surviennent souvent lors d'un syndrome grippal, de maladies rhumatismales surtout à leur début, ou encore, quelquefois, lors d'affections hormonales (thyroïdienne...).

A ne pas confondre avec les crampes

Une crampe est une contraction soudaine, intense, involontaire et passagère d'un muscle. La

fatigue musculaire, la déshydratation, les carences en sels minéraux sont en général les grands responsables. Elles peuvent survenir pendant l'effort ou au repos ; elles cessent spontanément ou à l'aide de massages ou d'étirements.

L'entraînement pour éviter les courbatures

Bien sûr, l'entraînement musculaire régulier diminuera l'apparition des courbatures. On dit qu'il est possible d'éviter les courbatures par un échauffement et des étirements des muscles qui doivent travailler avant et après l'exercice. Ces pratiques sont, certes, indispensables pour éviter de se blesser pendant l'activité sportive mais il semble qu'elles n'empêchent pas l'apparition des courbatures chez une personne non entraînée.

La douleur est un signal d'alarme

Les courbatures n'empêchent pas de continuer à pratiquer l'activité physique qui les a provoquées, elles semblent même être atténuées grâce à l'augmentation de la circulation sanguine dans le

muscle douloureux. Néanmoins, la douleur est un signal d'alarme, il ne faut pas trop forcer sur ces muscles douloureux ; attendre quelques jours avant de faire travailler intensément un muscle douloureux semble être une bonne attitude car un muscle courbaturé a besoin d'un peu de repos.

Des médicaments et autres solutions

Les antalgiques et les anti-inflammatoires sont efficaces sur les courbatures douloureuses mais attention ! Certains de ces médicaments sont susceptibles d'être dans la liste des médicaments dopants.

L'application de chaleur, par un jet d'eau tiède-chaud, par exemple, apporte souvent un soulagement.

Chez une personne qui ne pratique pas d'activité physique ou qui n'a pas véritablement changé ses habitudes sportives, ces courbatures peuvent être liées à des problèmes de santé spécifiques (trouble de la glande thyroïde, neuropathie périphérique, polymyosite...). Des examens complémentaires peuvent être néces-



saires. Si les courbatures sont accompagnées de fièvre, de maux de tête... il faut aller voir son médecin pour faire un diagnostic et éventuellement prescrire un traitement. Les maladies virales courantes sont le plus souvent

responsables de ces douleurs et guérissent en quelques jours, le médecin conseillera au patient de se reposer tant que les courbatures et la fièvre persistent.

Source : Santé a-z

TRAITEMENT DU CANCER

Des chercheurs inventent un test révélant la signature génétique des tumeurs

Des chercheurs américains ont mis au point le premier test génétique capable d'identifier à partir d'une analyse de sang les biomarqueurs spécifiques d'une tumeur, une avancée, dévoilée jeudi, qui pourrait permettre d'améliorer le traitement personnalisé du cancer. "Cette technique représente un pas important dans l'application des technologies de séquençage du génome humain pour la personnalisation des soins anti-cancéreux", explique le Dr Victor Velculescu, professeur de cancérologie à la faculté de médecine de l'Université Johns Hopkins (Maryland, est), principal auteur de cette avancée. Cette recherche, qui paraîtra dans la revue *Science Translational Medicine* datée du 24 février, faisait l'objet, jeudi, d'une présentation à la conférence annuelle de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) réunie du 18 au 22 février à San Diego

(Californie). Ce test devrait permettre de traquer et de suivre l'évolution de cellules cancéreuses ou de tumeurs récurrentes, de manière à savoir si le traitement est efficace. Cette technique détecte de manière très précise la signature génétique des tumeurs ou ce qu'il en reste après une intervention chirurgicale, durant des chimiothérapies ou des séances de radiologie.

Un des traits quasiment universel des cancers humains est la modification étendue de leur ADN. Jusqu'à présent, il était très difficile de détecter et de situer précisément ces modifications génétiques dans la tumeur. Travaillant sur six cas de cancers, quatre du colon et deux du sein, l'équipe du Dr Velculescu a pu créer des biomarqueurs basés sur ces séquences génétiques propres à chaque tumeur.

Une simple analyse sanguine permet de détecter la moindre présence d'ADN de tumeur cancéreuse dans de grandes quanti-

tés de sang ou d'autres fluides dont l'ADN est autrement normal. Ces tests peuvent être effectués très simplement, après l'ablation chirurgicale d'une tumeur ou d'autres thérapies, pour mesurer le degré d'efficacité de ces traitements. Pour le Dr Luis Diaz, professeur adjoint de cancérologie à Johns Hopkins, "cette technique permettra de détecter la présence de cancers récurrents avant qu'ils ne soient mis au jour par les méthodes conventionnelles comme les scanners". Les technologies de séquençage du génome vont devenir de moins en moins chères, souligne le Dr Velculescu, précisant que le séquençage pour les patients de l'étude avait coûté 5 mille dollars par personne. Actuellement, un examen au scanner coûte 1.500 dollars et ne peut détecter que des cancers microscopiques et non leur signature génétique comme ce nouveau test, relève le cancérologue. "Si la tendance actuelle dans le

séquençage génomique continue, ce test appelé PARE (*Personalized Analysis of Rearranged Ends*) va devenir moins coûteux et s'avérer plus efficace que les scanners", avance le Dr Kenneth Kinzler, professeur de cancérologie à Johns Hopkins.

Ces chercheurs envisagent de tester un plus grand nombre de tumeurs cancéreuses de manière à développer un test sanguin commercialement viable, basé sur les techniques génomiques. "Ce test devrait être commercialisé d'ici deux ans", a prédit, lors d'une conférence de presse, le Dr Diaz. Tout en se disant aussi "optimiste que ce test sera disponible au cours des prochaines années pour un grand nombre de patients", le Dr Velculescu a estimé qu'il reste "à savoir comment en faire baisser le coût" pour le rendre largement accessible.

Une étude révèle que les bébés apprennent le bilinguisme dès le ventre de leur mère

Une étude a révélé que les bébés évoluant dans un environnement bilingue apprennent à faire la différence entre les deux langues dès le ventre de leur mère, rapporte la revue américaine *Psychological Science*. L'étude, menée par des chercheurs en psychologie de l'Université de Colombie-Britannique au Canada ainsi qu'un chercheur de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) basé en France, a porté sur deux groupes de nouveaux-nés. Dans le premier groupe, les bébés n'avaient entendu parler que l'anglais

alors qu'ils étaient encore dans l'utérus maternel, tandis que dans le second, ils avaient entendu à la fois l'anglais et le tagalog, parlé aux Philippines, précisent les chercheurs.

Afin de déterminer la préférence des bébés envers une langue, ces derniers ont étudié leur réflexe de succion qui, lorsqu'il augmente, signifie un intérêt du nouveau-né envers un stimulus, explique-t-on. Ainsi, dans une première expérience, les enfants ont écouté 10 minutes de discours alternant chaque minute entre l'anglais et le tagalog. Les bébés n'ayant été exposés

qu'à l'anglais avant leur naissance "montraient un réflexe de succion plus important" à l'écoute de l'anglais qu'à l'écoute du tagalog, relèvent les chercheurs, soulignant que ceux qui avaient entendu les deux langues ne manifestaient pas de préférence.

Selon *Psychological Science*, une autre expérience a consisté à parler aux bébés dans une langue jusqu'à ce qu'ils ne manifestent plus aucun intérêt. Une autre personne prenait alors le relais pour leur parler soit dans la même langue, soit dans l'autre. Les scientifiques ont constaté que

le réflexe de succion n'augmentait que lorsque les bébés entendaient la deuxième personne s'exprimer dans l'autre langue. Selon les résultats de l'étude, cette expérience "laisse penser que les bébés bilingues, tout comme ceux qui ne le sont pas, sont capables de faire la différence entre les deux langues". "Il existe un mécanisme dès les premiers moments de la vie qui aide les enfants bilingues à ne pas confondre leurs deux langues", une condition essentielle de l'apprentissage du bilinguisme, soulignent ses auteurs.

Cuisine

Loubia (haricots secs) à la coriandre



Ingrédients :

400 g d'haricots secs
1 oignon
2 gousses d'ail
2 tomates
4 branches de coriandre
2 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre noir
Cumin, safran
Eau

Préparation :

Tremper la veille les haricots secs dans l'eau. Faire cuire les haricots secs dans de l'eau bouillante, égoutter et réserver.

Dans une marmite, mettre l'huile, les oignons, l'ail hachée, les tomates écrasées, le sel, les épices et 2 verres d'eau (verre de limonade). Porter à ébullition et ajouter les haricots secs.

Laisser mijoter et rajouter la coriandre hachée. Laisser de nouveau mijoter à feu doux jusqu'à ce que les haricots deviennent bien tendres.

Losanges aux amandes et fruits confits

Ingrédients :



500 g de poudre d'amandes
300 g de sucre glace
2 blancs d'œufs
80 g de fruits confits
200 g d'amandes finement moulues

Préparation :

Mixer la poudre d'amandes jusqu'à ce qu'elles soient bien fines.

Mettre dans un saladier la poudre d'amandes, le sucre glace, les fruits confits et les blancs d'œufs, pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Façonner la pâte en boudins et les couper en losanges, enrober chaque losange dans les amandes moulues, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé. Bien préchauffer le four (20 min environ) puis l'éteindre, laisser prendre les gâteaux dans le four pendant 15 min.

FORME ET BIEN-ÊTRE

Comment garder une activité physique après 70 ans ?

Pour ceux qui ont toujours été très sportifs, c'est toujours plus facile que pour les autres personnes qui n'ont jamais réservé une place importante au sport ou pour celles qui ont connu des problèmes de santé et veulent se ménager. Toutefois, une activité minimale est importante et même fortement conseillée pour rester en bonne santé le plus longtemps possible. Voici quelques conseils pour garder une activité physique après 70 ans.

Un minimum d'exercice physique :

Si vous n'aimez pas le sport, il va falloir pourtant faire un minimum d'exercice physique. En effet, le simple fait de marcher est excellent pour la santé physique et mentale. La marche pratiquée régulièrement oxygène le cerveau et permet d'aider à conserver votre mémoire, si tant est que vous la fassiez toujours fonctionner. L'OMS recommande à toute personne de pratiquer un minimum de 30 minutes d'activité physique par jour.

Quelques précautions sont à prendre :

Si vous voulez justement profiter de votre retraite pour vous remettre au sport, sachez qu'il vous faudra prendre quelques précautions et avant

tout consulter votre médecin traitant pour qu'il vous fasse un petit check-up. Dans tout club de sport, il vous sera automatiquement demandé de fournir un certificat médical.

Le choix d'une activité physique :

Choisissez ensuite une activité en adéquation avec votre état de santé. Si vous avez des problèmes cardiaques, vous n'allez pas vous mettre à faire une partie de tennis. Ce sport serait trop violent. De même si vous avez des problèmes auditifs, on vous déconseillera la plongée sous-marine. Les personnes ayant les os fragiles devront éviter les sports extrêmes, etc. En résumé, connaissez en tout premier lieu votre état de santé.



A noter :

N'oubliez pas les petits travaux de la maison qui, s'ils sont pratiqués correctement, peuvent remplacer l'activité physique qui fait défaut, comme par exemple, une heure de jardi-

nage ou de ménage. N'oubliez pas de consulter régulièrement votre médecin et de lui demander conseil si vous pensez qu'une activité n'est pas adaptée à vos besoins.

LINGE D'HIVER

Entretien des vêtements en laine



On désigne par "laine" les fibres du mouton. Cependant, on note d'autres genres de laine désignés par le nom des animaux dont ils proviennent : la laine "mohair" qui vient du lapin mohair, l'angora qui vient du lapin ango-

ra ou encore la chèvre dite cachemire, le lama, l'alpaga.

L'entretien :

La laine de mouton : Elle est plutôt solide et nécessite simplement qu'on la lave avec précaution afin de ne pas la déformer.

Le cachemire :

La première règle est de le retirer avec douceur. Le cachemire bouloche, même celui d'excellente qualité. Il suffit, donc, d'enlever les bouloches à la main dès la première apparition. Vous pouvez aussi utiliser une brosse douce, mais brossez toujours délicatement dans le sens des mailles, de haut en bas.

Le mohair et l'angora

Avant de porter votre pull et après l'avoir lavé, mettez-le dans un sac en plastique et posez-le dans votre congélateur pendant 1h max. Sortez-le 1/2h avant de le porter.

Le lavage :

La laine de mouton : souvent épaisse, vous pouvez vous permettre un lavage en machine mais à 30°C et en mode délicat. L'idéal est de mettre le vêtement dans une taie d'oreiller. Pensez à sécher votre pièce sur un cintre afin d'éviter de la déformer. La laine ne se lave pas souvent sous peine de s'abîmer rapidement.

Les laines dites fragiles (angora, cachemire, mohair) :

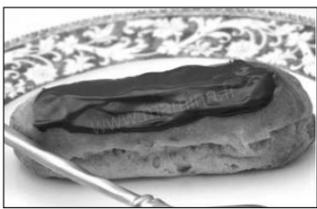
Lavez à la main et à froid. Les vêtements se sèchent à plat. Pensez à bien l'essorer, la laine trop remplie d'eau peut se déformer, voire s'étirer...

le repassage :

Retournez le vêtement et posez un linge humide dessus afin de ne pas brûler les fibres de la laine.

Astuces

Faire des éclairs bien gonflés :



Faites cuire les éclairs en laissant la porte du four légèrement entrouverte (2 cm environ). Cela permet à la vapeur de s'échapper et ainsi de sécher

la pâte et l'empêche de retomber.

Réussir les



gâteaux roulés :

Pour obtenir un gâteau roulé joli et non craquelé, dès la sortie du four jusqu'à son refroidissement, roulez-le dans un

torchon bien mouillé et bien essoré.



Exalter le goût du chocolat :

Quand vous faites de la mousse au chocolat ou un gâteau au chocolat, faites fondre le cho-

colat au micro-ondes avec un peu de café noir pour en exalter le goût.



Huiler la crêpière facilement :

Mettez de l'huile dans un ramequin, trempez un morceau de pomme de terre crue piquée avec une fourchette et recom-

RUGBY

SUPER 14

Matfield blanchi par la commission de discipline

Le 2^e ligne international sud-africain des Blue Bulls, Victor Matfield, a été blanchi lundi par la commission de discipline devant laquelle il comparait pour un "coup" porté à l'Australien des Brumbies Rocky Elsom, a indiqué lundi la Sanzar, organisatrice du Super 14.

Le 2^e ligne champion du monde (92 sélections) avait été cité pour "un coup porté dans la région de la tête" de Rocky Elsom (49 sélections) à la 16^e minute du match de Super 14 remporté par les Bulls (50-32) samedi.

L'officier judiciaire de la Sanzar a "regardé les angles de vidéo disponibles et a conclu que Matfield avait chargé Elsom de manière licite", a indiqué la Sanzar dans un communiqué.

Matfield pourra donc jouer avec les Bulls contre les Waratahs de Sydney samedi à Pretoria lors de la 3^e journée du Super 14.

Assemblée générale de la Fédération handisport samedi à Staouéli

La Fédération algérienne handisport (FAH) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO), le samedi prochain à partir de 09h00, à l'hôtel Staouéli (Alger), a-t-on appris lundi auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. Les bilans moral et financier de l'année 2009, le plan d'action élaborer pour l'exercice 2010, ainsi que d'autres points relatifs aux activités des différentes commissions de la FAH, la préparation des équipes nationales aux prochaines échéances, sont à l'ordre du jour des travaux de l'assemblée.

JUDO

TOURNOI DE DÜSSELDORF

MÉDAILLE D'OR POUR SORAYA HADDAD

L'Algérienne Soraya Haddad a remporté la médaille d'or des -52 kg au tournoi international de judo de Düsseldorf (Allemagne) disputé les 20 et 21 février, a-t-on appris hier auprès du président de la Fédération algérienne (FAJ), M. Ali Bendjema.



Une autre consécration : Soraya Haddad fidèle à elle-même.

La deuxième représentante algérienne dans la catégorie (-52 kg), Meriem Moussa, s'est classée 5^e, alors que Kahina Saidi (-63 kg) a été éliminée au premier tour par l'Allemande Alexandra Sebal. "De son côté, Amar

Benikhlef (-90 kg) n'a pas pris part à ce tournoi, en raison d'un problème de santé (intoxication)" a expliqué à l'APS le président de la FAJ.

L'Algérie a participé à ce tournoi avec quatre judokas de

"haut niveau", selon le directeur des équipes nationales (DEN), M. Salim Boutebcha. Il s'agit de Soraya Haddad et Meriem Moussa (-52 kg), Saidi Kahina (-63 kg) et Amar Benikhlef (-90 kg).

Au tournoi de Paris, qui s'est déroulé les 6 et 7 février, l'Algérie a obtenu deux médailles de bronze par Meriem Moussa et Ammar Benikhlef, tandis que Soraya Haddad s'est contentée de la 5^e place. Trois athlètes de la sélection nationale (dames): Meriem Moussa (-52 kg), Saidi Kahina (-63 kg) et Allal Kaouther (-78 kg) prendront part au tournoi de judo de Varsovie (Pologne) les 27-28 février, suivi d'un regroupement d'entraînement (1-4 mars).

L'équipe nationale poursuivra sa préparation par un stage de préparation du 12 au 27 mars à Sochi (Russie) avec la participation de 18 judokas dont neuf dames, avant de prendre part au championnat d'Afrique prévu en avril au Cameroun.

ATHLÉTISME

PLUS DE 2 MILLE COUREURS À "LA CORRIDA" D'ORAN

Plus de 2 mille coureurs, garçons et filles, sont attendus à Oran pour prendre part au semi-marathon "la Corrida", prévu pour samedi prochain, a-t-on appris dimanche dernier auprès de la Ligue de wilaya d'athlétisme. L'inscription à cette manifestation sportive, organisée par la Ligue de wilaya d'athlétisme en collaboration avec l'APC d'Oran, se poursuit à travers les douze secteurs urbains d'Oran et les infrastructures sportives.

Elle est ouverte à toutes les catégories d'âge des deux sexes. Le coup d'envoi de ce semi-marathon de seize kilomètres appelé

"Corrida" (course sur route) sera donné à 9 h du matin au niveau du lycée Lotfi à Haï El Moudjahid (Miramar). L'arrivée sera à la place du 1^{er}- Novembre au centre-ville d'Oran. Les coureurs auront à parcourir un circuit sillonnant les principales artères de la ville. Des tee-shirts, frappés au logo de la course, seront fournis aux participants filles et garçons avant le coup d'envoi de cette compétition. Les organisateurs entendent, à travers cette course, créer de l'animation et sortir la ville d'Oran de sa léthargie, le temps d'une demi-journée.

APS

CROSS RÉGIONAL INTERSERVICES DE POLICE À LAGHOUAT

FORTE PARTICIPATION

Plus de 70 athlètes prennent part au grand rendez-vous de cross régional interservices de la Police nationale qui se tient à Laghouat. Cette manifestation se déroule sur un parcours de 10 kilomètres, les dames s'affronteront sur une distance de 4 km pendant que les messieurs se retrouveront sur un itinéraire de 6 km. Les dix premiers classés se qualifieront pour le championnat national de la discipline prévu en mars prochain. L'objectif de cette manifestation sportive est de repérer les meilleurs coureurs de la sélection nationale, en prévision des prochaines compétitions arabes et internationales.

Shiraz Benomar

SPORT-MILITAIRE

TIR SPORTIF

168 athlètes au championnat national militaire de tir à Bechar

168 athlètes prennent part aux compétitions du championnat national militaire de tir, ouvert hier au complexe sportif de la 3^{ème} Région militaire (RM) à Bechar. Le coup d'envoi officiel de cette manifestation sportive, qui se poursuivra aujourd'hui, a été donné par le chef d'état-major de la 3^{ème} RM, le général Mustapha Chakour. Les participants, représentant 26 unités, écoles et régions militaires du pays, se mesureront dans des épreuves à l'arme automatique.

APS

BASKET-BALL

1/8ES DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE Tirage au sort au siège de la FABB

Le tirage au sort des 1/8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (toutes catégories confondues) s'effectuera aujourd'hui au siège de la Fédération algérienne de basket-ball, a indiqué dimanche, l'instance fédérale.

CLUBS SÉNIORS-MESSIEURS :

GS Pétrolier (tenant du trophée)

ASPTT Alger (finaliste)
CRM Birkhadem
WB Aïn-Bénian
TBB Blida
WA Boufarik
O Batna
NA Hussein-Dey
CRB Dar Beïda
CRB Témouchent
US Sétif
NB Staouéli
CSM Constantine
AB Skikda
CSMBB Ouargla
JSB M'sila

FOOTBALL - CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION I (MISE À JOUR) : JSK-MCA,

LE «CLASSICO» DE RETOUR

Deux matchs retards du championnat national de division "une" se disputeront cet après midi. Le traditionnel «classico» entre la JS Kabylie et le Mouloudia d'Alger aura lieu au stade 1er novembre de Tizi Ouzou, alors que le stade Zabana d'Oran accueillera la rencontre qui mettra aux prises le MC Oran et l'ES Sétif.

PAR MOURAD SALHI



JSK-MCA : un duel palpitant renouvelé.

Ph / N.Midi Libre

Comme il est également programmé un match avancé de la 23e journée où le CR Bélouzdad croisera le fer sur ses bases avec le MSP Batna. Le match a été avancé en raison de la participation des locaux en coupe de la Confédération africaine de football (Caf); le match retour du tour préliminaire se jouera, rappelons-le, la semaine prochaine contre le club Libyen Tersana. Lors du match aller, les capés de Henkouche ont été tenus en échec.

Le leader du championnat national, en l'occurrence le MCA sera donc aujourd'hui devant un test très difficile en se déplaçant à Tizi Ouzou pour contrer une équipe de la JSK qui est à un point seulement de son adversaire du jour. Le Mouloudia d'Alger affrontera donc, le club le plus titré d'Algérie, avec un secret espoir d'arracher une victoire afin de consolider sa position de leader. La rencontre ne sera pas facile, la JSK ayant réalisé une remontée spectaculaire en championnat, et fait une belle entame en coupe d'Algérie et

en ligue des champions d'Afrique, après le bon résultat obtenu face aux Gambiens.

Le MCA, de son côté, est en train de réaliser l'une des ses meilleures saisons depuis son dernier sacré de 1999. Les camarades de Derag, ancien joueur de la JSK, qui caracolent en tête du championnat depuis pratiquement le début de la compétition seront face à une formation kabyle qui a affiché d'excellentes dispositions ces derniers temps. Le voyage à Tizi Ouzou ne sera pas une balade, les Verts et Rouge devraient prendre leurs précautions, car une défaite permettra à cette équipe de la JSK de prendre les commandes. La JSK qui joue pour le 15e titre de son histoire, aura une belle opportunité aujourd'hui, d'autant plus que ses adversaires ont trouvé toutes les peines du monde à arracher leur billet qualificatif au 1/16 de finales de la coupe d'Algérie devant une modeste équipe du SC Ain Merane. Les visiteurs sont toutefois, appelés à bien revoir leurs cartes contre un adversaire qui, rare-

ment a perdu sur son terrain.

L'autre intéressante affiche sera animée par le championnat d'Algérie en titre, l'ES Sétif et le MC Oran. Le club des hauts plateaux auquel il reste encore cinq matchs retards à apurer en raison, rappelle-t-on, de la participation d'un bon nombre de ses joueurs avec la sélection nationale lors du championnat d'Afrique des nations en Angola y compris sa participation à la ligue des champions d'Afrique, devrait mettre toutes ses cartes en jeu afin de revenir aux premières places du classement. Son déplacement à Oran ne sera pas facile, les Oranais veulent coûte que coûte améliorer leur position qu'ils occupent actuellement (7e avec un total de 31 points). Rien n'empêche que le MCO reste sur un nul ramené de Annaba et une défaite sur son terrain face à la JSK. L'ES Sétif pourrait mieux faire à Oran et revenir avec une victoire qui lui permettrait de grignoter des points à même de le rapprocher davantage de la tête. Le match avancé de la 23e journée du championnat natio-

nal entre le CR Bélouzdad et le MSP Batna sera aussi intéressant. Les locaux joueront certainement toutes leurs chances afin d'arracher les trois points sur leur terrain qui lui permettront de bien négocier son prochain match de coupe d'Afrique des nations contre le club Tersana.

Le moral est au beau fixe après la belle victoire en coupe d'Algérie face à la JS Djijel. De son côté, le MSP Batna, auteur d'un succès sur son terrain face à l'AS Khroub mettra tout le paquet pour remporter cette rencontre qui lui permettra de continuer la saison en toute sérénité et éviter la ligne rouge.

La 23e journée du championnat de division "Une", pour terminer, se jouera les vendredi et samedi prochains, avec au menu le derby algérois entre le MCA et le NAHD, prévu au stade de Rouïba vendredi. Et les autres rencontres se joueront samedi. Le MCO accueillera le CABBA, l'USM El Harrach effectuera un déplacement à la ville des Aurès pour contrer le CA Batna.

COUPE DU MONDE 2010

Les tests antidopage dès le 10 avril

Les tests antidopage sur les joueurs qui vont prendre part à la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet), débiteront le 10 avril, a indiqué lundi le chef de la Commission médicale de la Fédération internationale de football (Fifa). Les équipes ont jusqu'au 22 mars pour communiquer leur emploi du temps à la Fifa, qui mènera du 10 avril au 10 juin des tests-surprise sur leurs lieux d'entraînement, a précisé le docteur Jiri Dvorak. "Deux mois avant le Mondial, nous nous rendons auprès des équipes sans nous faire annoncer", a-t-il indiqué à l'issue d'une conférence médicale à Sun City (nord-ouest de l'Afrique du Sud).

La commission médicale sélectionnera, au hasard, huit joueurs par visite pour les soumettre à des tests d'urine et des examens sanguins. Au total, la Fifa effectuera 320 tests dans cette phase préparatoire. "Pendant la Coupe du Monde, deux joueurs par équipe seront tirés au sort pour des tests antidopage effectués juste après chaque match", a-t-il ajouté, en précisant qu'au moins 256 tests auront ainsi lieu pendant la compétition. Lors du Mondial 2010, l'Algérie évoluera dans le groupe C, aux côtés de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Slovaquie.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE SPORT ET TRAVAIL

Les AGO et AGE pour ce jeudi

La Fédération algérienne de sport et travail (Fast) tiendra ses Assemblées générales ordinaire et extraordinaire (AGO et AGE) le jeudi 25 février à Ghermoul (Alger), a-t-on appris hier auprès de l'instance fédérale. Plusieurs points figurent à l'ordre du jour de l'AGO, prévue jeudi matin (09h), notamment l'examen et l'adoption des rapports moral et financier, la présentation du rapport du commissaire aux comptes, ainsi que l'adoption du programme et du plan d'action 2010. Quant à l'AGE, elle se tiendra le même jour, à partir de 13h, souligne-t-on. Cette assemblée sera consacrée à l'adoption des règlements généraux et techniques, du projet relatif à la programmation et du barème des sanctions disciplinaires, ainsi que du document se rapportant à la formation et au développement.

APS

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Timides apparitions des Verts dans leurs clubs

La sélection algérienne rencontrera son homologue de la Serbie en match amical le 3 mars prochain au stade du 5-juillet d'Alger. A quelques jours seulement de ce match, la majorité des joueurs algériens évoluant en Europe manquent de temps de jeu depuis leur retour de l'Angola où ils ont pris part au championnat d'Afrique des nations. Une situation qui commence à inquiéter plus d'un.

Karim Ziani, le meneur de jeu algérien n'a pratiquement pas joué depuis son retour à son club. Ses quelques apparitions en Europa league étaient en tant que remplaçant, c'est ce qui a été constaté surtout lors du match contre Villarreal, dimanche passé; il était aussi absent lors du match de championnat d'Allemagne Wolfsburg-

Schalke. La même situation est vécue par le défenseur Antar Yahia, absent quand son club a joué contre le club où évolue un autre algérien Chadli Amri, en l'occurrence Mayence.

Les joueurs évoluant au championnat grec sont dans le même cas : Rafik Djebour, l'attaquant de l'AEK Athènes, a été remplacé par Grigoris Makos, et pourtant c'est lui qui est derrière le succès de son club. Par contre, les deux algériens évoluant à Portsmouth, Nadir Belhadj et Hassen Yebda, ils sont toujours présents lors des matchs de leur équipe; ils n'ont pas manqué le dernier match contre Stoke City, mais ils n'arrivent toujours pas à sauver leur club de la relégation.

Du côté de l'Italie, l'attaquant algérien

de l'AS Sienne Abdelkader Ghezzal, malgré ses capacités n'a pas pu offrir à son équipe une victoire sur ses bases face aux défenseurs solides de Naples. Le match nul contre cette équipe a compliqué les cartes de son club qui se trouve à quatre points seulement de l'avant dernier du classement général, Atalanta Bergame.

Retournons en Espagne. Le club Racing Santander de l'international algérien Lahcen Mehdi, qui devrait effectuer sa première apparition sous les couleurs nationales, a subi une lourde défaite le week-end passé devant un Barça très expérimenté sur le score de quatre buts à zéro.

Pas loin de ce pays, au Portugal, se trouve un autre algérien, Rafik Halliche. L'excellent latéral droit, lui aussi, a man-

qué le match contre Maritimo Funchal; heureusement, cette rencontre s'est soldée sur un score de parité. L'Algérien, suite à une blessure, devrait observer un arrêt de trois semaines. Dans le championnat d'Ecosse, le défenseur algérien du club des Glasgow Rangers, Madjid Bougherra, n'a pas joué ce week-end suite au report du match qui devait mettre aux prises son équipe et le St Johnstone à cause de la neige. Yazid Mansouri, le capitaine de l'équipe nationale algérienne, a retrouvé officiellement sa place au sein de son équipe, Lorient, défait face à Nice sur le score de un but à zéro. Ce club, rappelons-le, a raté sa demi-finale de la coupe de la ligue face à Bordeaux.

M. S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE TIZI OUZOU
COMMUNE DE TIZI OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT N°01/S.M.P/D.A.F/2010

La commune de Tizi Ouzou lance un avis d'appel d'offre national et international ouvert pour la : **Concession de la gestion (collecte, nettoyage balayage des artères et transport vers la décharge publique ou les lieux de traitement) des déchets ménagers et assimilés de la nouvelle ville de Tizi Ouzou**
"Soumission à ne pas ouvrir"

L'enveloppe principale doit contenir deux enveloppes scellées :
Première enveloppe intérieure : Offre technique
Deuxième enveloppe intérieure : Offre financière

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC de Tizi Ouzou, service des marchés publics **DAF 4e étage siège de commune** contre paiement de la somme de **2000 DA**.

1. La première enveloppe intérieure devra comporter la mention "**Offre technique**"

Cette enveloppe contiendra les **documents suivants** :

La déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire

- Les documents relatifs à la présentation de l'entreprise

Un mémoire justificatif daté et signé comprenant notamment :

- Les dispositions que l'entrepreneur propose d'adopter pour l'exécution du service de collecte et de transport.

- La structure administrative et technique que l'entreprise possède ou compte mettre en place pour la réalisation du service y compris pour la fourniture, l'entretien et la maintenance des réceptifs

- L'entrepreneur donnera également les caractéristiques techniques des bennes pour la collecte, le transport, le type, la capacité, l'équipement du véhicule, son âge, la qualification du personnel et tous les éléments permettant d'étayer son offre.

- Le ou les lieux de dépôts des véhicules de collecte et de transport

- Les références de l'entreprise pour chacune des prestations considérées

- Les références et aptitudes de l'entreprise dans le domaine de la communication et de l'information

D'une manière générale toutes explications indispensables à la compréhension de son offre y compris les variantes éventuelles

- Copie légalisée de certificat de qualification ou de l'agrément en cours de validité

- Copie légalisée du registre de commerce et statuts de(s) l'entreprise(s)
- Extrait des rôles en Algérie ou dans le pays où se trouve le siège social, datant de moins d'un (01) mois apuré ou avec échéancier
- Original de l'extrait du casier judiciaire du signataire du dossier datant de moins de trois mois
- Attestation de mise à jour (CNAS-CASNOS et CACOBATH)
- Copies légalisées des bilans comptables certifiés des trois derniers exercices
2. La deuxième enveloppe intérieure ne doit comporter que la mention "**Offre financière**".

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra, les documents suivants dûment remplis, paraphés et signés :

- Le cahier des charges signé et paraphé sur toutes les pages

- Soumission

- Bordereau des prix unitaires complété par les prix en chiffres et en lettres

- Devis quantitatif et estimatif

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT N°01/S.M.P/D.A.F/2010

Concession de la gestion (collecte, nettoyage balayage des artères et transport vers la décharge publique ou les lieux de traitement) des déchets ménagers et assimilés de la nouvelle ville de Tizi Ouzou

Les enveloppes doivent être séparées (**offre technique offre financière**) conformément au décret **02/250** du **24/07/2002** modifié et complété par le décret présidentiel **08-338** du **26/10/2008** portant réglementation des marchés publics.

la date limite de dépôt des offres est fixée au **22 mars 2010** à 10h15.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la commune de Tizi Ouzou à 10h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

Le Président de l'APC

Midi Libre N° 899 Mardi 23 février 2010 - ANEP 798 030

Entreprise de presse recrute

- Un correcteur résident à Alger-Centre (expérience exigée)

- Un chauffeur de presse (expérience exigée)

Envoyer C.-V aux numéros suivants :

Fax : 021 63 79 16

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ :
نواري حسين 72 نهج ديدوش مراد
إيجار محل للتسيير الحر

بموجب عقد حرر بالمكتب يوم :
21/02/2010 مسجل. أجر السيد : رابح
شبل على وجه التصرف الحر إلى زوجته
السيدة : جميلة بولغلم محلا جباريا
مستغلا في : 509001 : تجارة بالتجزئة
للتسبب - بيع بالتجزئة لكل الأشياء
المستعملة أو المسترجعة - تصليح الأثاث.
الكائن بسكيكدة 63 نهج مكي أرتيلاني
لدة 24 شهرا مقابل إيجار شهري قدره
2000 دج.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 899 Mardi 23 février 2010 - 146/10

AVIS D'OUVERTURE

CLINIQUE D'HEMODIALYSE JOLIE-VUE

Il est porté à la connaissance des patients, des structures médicales ainsi que des professionnels de santé, l'ouverture de la clinique d'hémodialyse Jolie-Vue, opérationnelle depuis le 1er janvier 2010.

Notre clinique est conventionnée avec la CNAS et la CASNOS et met à la disposition de ses usagers un équipement et un encadrement médical des plus performants.

Pour nous contacter :

Adresse : n° 03, cité des 24 villas (coopérative Cilfa) Jolie-Vue, Kouba.

Facilité d'accès routiers et disponibilité d'aires de stationnement.

Tél : +213 21680172

Fax : +213 21284234

www.jolievue-dz.com

E-mail : contact@jolievuedial-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOGHNI
COMMUNE DE BOGHNI

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Salmi Marzouk B/Ahcène, né le 06/09/1982 à Boghni (W de Tizi-Ouzou) demeurant à Aït Moh Ou Slimane Beni Mendès Cme de Boghni a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain au lieu-dit Aït Moh Ou Slimane d'une superficie de 940,77 m² limité dans son ensemble :

- Au Nord-Ouest par : une piste la séparant de la pté Hargas Ahcène et frères

- Au Nord-Est par : la pté Salmi Amar

- Au Sud-Est par : la pté Ioussaidène Chabane

- Au Sud-Ouest par : la pté Salmi Ali et frères

A cet effet, toutes les observations, contestations ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession devant être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de cet avis.

Midi Libre N° 899 Mardi 23 février 2010 - 145/MZ/10

مكتب التوثيق للأستاذة / بن خلاق

فطيمة شارع بشير بوقادوم الخروش

بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 17 ماي

2009 مسجل تم تأسيس مؤسسة ذات

الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

تسميتها : وحدة إنتاج و تغذية الأنعام

فرفي جمال مقرها الإجتماعي الطريق

الوطني رقم 03 عين بوزيان ولاية

سكيكدة مسيرها فرفي جمال مدنها :

99 سنة وأسمالها 100.000,00 دج

موضوعها صناعة منتجات تغذية

الحيوانات (107,608) تم تعيين السيد /

الواعر موسي الكائن مقر مكتبه بحي

عيد النور ص ب 57 الخروش محافظة

للحسابات لمدة ثلاث سنوات ابتداء من

2009 .

للإعلان الموثقة

Midi Libre N° 899 Mardi 23 février 2010 - 144/10

Midi Libre N° 899 Mardi 23 février 2010 - GR

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat. El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohobitat
◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆ F5 Bd Med V tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau

jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré Cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria Tél. : 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Télémly
◆ 350 m², Sidi Yahia Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

● Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jar-

din avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

● -Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Ibrahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine Prix : 2,5 U

PUB

Entreprise de presse recrute

- Un correcteur résident à Alger-Centre (expérience exigée)

- Un chauffeur de presse (expérience exigée)

Envoyer C.-V aux numéros suivants :

Fax : 021 63 79 16

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ : نوارى حسين 72 نهج ديدوش مراد إيجار محل للتسيير الحر

بموجب عقد حرر بالمكتب يوم :
21/02/2010 مسجل. أجر السيد : رابح
شبل على وجه التصرف الحر إلى زوجته
السيدة : جميلة بولغلم محلا جاريا
مستغلا في : 509001 : تجارة بالتجزئة
للتسبب - بيع بالتجزئة لكل الأشياء
المستعملة أو المسترجعة - تصليح الأثاث.
الكائن بسكيكدة 63 نهج مكى أرتيلاني
لدة 24 شهرا مقابل إيجار شهري قدره
2000 دج.

للإعلان الموثق

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE BOGHNI
COMMUNE DE BOGHNI

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Salmi Marzouk B/Ahcène, né le 06/09/1982 à Boghni (W de Tizi-Ouzou) demeurant à Aït Moh Ou Slimane Beni Mendes Cme de Boghni a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain au lieu-dit Aït Moh Ou Slimane d'une superficie de 940,77 m² limité dans son ensemble :

- Au Nord-Ouest par : une piste la séparant de la pté Hargas Ahcène et frères
- Au Nord-Est par : la pté Salmi Amar
- Au Sud-Est par : la pté Ioussaidène Chabane
- Au Sud-Ouest par : la pté Salmi Ali et frères

A cet effet, toutes les observations, contestations ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession devant être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de cet avis.

مكتب التوثيق للأستاذة / بن خلاف

فطيمة شارع بشير بوقادوم الخروش
بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 17 ماي
2009 مسجل تم تأسيس مؤسسة ذات
الشخص الواحد ونات للمسؤولية المحدودة
تسميتها : وحدة إنتاج و تغذية الأنعام
لرربي جمال مقرها الإجتماعي الطريق
الوطني رقم 03 عين بوزيان ولاية
سكيكدة مسيرها فرفي جمال مدنها :
99 سنة وأسمالها 100.000,00 دج
موضوعها صناعة منتجات تغذية
الحيوانات (107,808) تم تعيين السيد /
الواعر موسي الكائن مقر مكتبه بحي
عبد النور ص ب 57 الخروش محافظا
للمسابات لمدة ثلاث سنوات ابتداء من
2009 .

للإعلان الموثقة

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Moughamarat Farid
11h15 : Dhawahir Djoughafia
12h00 : Alef Soual
12h30 : Aâdjalet Aâdjiba
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : El Amirat El-Raquissat
16h30 : El-djawal
17h00 : Aâlem El-hacharat
17h30 : Maouid Mâa El-Qanou
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Sâa Riyadia
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Fi Dairati Daoue
22h00 : Résumé de la Coupe d'Afrique de Hand-ball
22h10 : 1.2.3 viva l'algerie
23h00 : Théâtre



08:30 Têlêshopping
09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:48 Petits plats en équilibre
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Entre lui et moi
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix

19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Météo
20:35 C'est ma Terre
20:37 Moments de bonheur
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Dr House
21:30 Dr House



france 2

09:00 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 Nos années pension
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Expression directe
14:05 Toute une histoire
15:05 Comment ça va bien !
16:10 Rex
16:55 Paris sportifs
17:00 Rex
17:50 CD'aujourd'hui

17:55 Avancouver
18:50 Image des jeux
18:55 J.O. : Vancouver 2010
20:00 Journal
20:30 Image du jour
20:32 Les héros de la biodiversité
20:34 Météo
20:35 J.O. : Vancouver 2010
22:50 Plein 2 ciné
23:00 The grudge 2

france 3

08:35 Ludo vacances
10:10 Retour à Vancouver
11:45 Consomag
11:50 Le 12/13
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:40 Keno
14:45 Sénat info
15:00 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
18:45 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:55 J.O. : Vancouver 2010
20:35 Je crois que je l'aime
22:05 Météo
22:07 La minute épique
22:10 Soir 3
22:40 Tout le sport
22:50 J.O. : Vancouver 2010



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Sur les traces des nomades
20:34 Thema
20:35 Burma VJ
22:00 Aung San Suu Kyi, prisonnière en Birmanie
22:45 Les flingueuses
23:10 Les flingueuses
23:35 Berlin brigade criminelle



08:35 M6 boutique
09:50 Météo
09:55 Absolument stars
11:10 Un gars, une fille
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:40 Météo
13:45 La caissière et la popstar
15:30 L'homme aux trois femmes
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Un gars, une fille
20:40 Recherche appartement ou maison



08H45 Little Einsteins
10H00 Sauvez WILLY 3
12H00 NESS... NESSMA
13H30 J A D
14H30 NESS EL HAND
16H30 NESS... NESSMA
18H00 BAB EL HARA
19H00 Qui veut gagner des millions ?
20H00 NESS... NESSMA
21H30 L O S T
23.00 NESS EL HAND
23H30 Match de Foot-ball



10:10 Futurama
11:00 Futurama
11:25 Loveloozer
12:15 Les dossiers de vis ma vie
12:45 Friends
13:40 Stargate SG-1
15:15 La vie comme elle est
16:45 Hannah Montana
17:35 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 Conan le destructeur



22:25 Chucky, la poupée de sang 3

LA SELECTION DU JOUR

france 3

20h35

Je crois que je l'aime



Réalisateur : Pierre Jolivet. Avec : Sandrine Bonnaire (Elsa), Vincent Lindon (Lucas), François Berléand (Roland Christin), Liane Foly (Jeanne Larozière), Kad Merad (Rachid).

Riche industriel divorcé, Lucas, 43 ans, est irrésistiblement attiré par Elsa, 38 ans, une céramiste réputée à qui il a commandé une fresque pour le hall de son entreprise. Mais échaudé par une récente déconvenue amoureuse, il demande au détective privé de sa société, Roland Christin, de découvrir pour quelles raisons cette jolie femme est toujours célibataire. Le détective va, sans le moindre scrupule, mettre en œuvre des méthodes d'espionnage les plus modernes.

france 2

23h00

The grudge 2



Réalisateur : Takashi Shimizu. Avec : Amber Tamblyn (Aubrey Davis), Arielle Kebbel (Allison), Jennifer Beals.

Aubrey apprend que sa sœur Karen est hospitalisée au Japon. Peu de temps après son arrivée à Tokyo, Aubrey est avertie que sa sœur est devenue l'esclave de quelque chose d'invisible et de dangereux. De son côté, Allison étudie dans une école internationale de Tokyo. Décidée à se faire bien voir des élèves les plus populaires de l'établissement, elle est prête à tout, y compris se rendre dans une mystérieuse maison incendiée, lieu de plusieurs meurtres inexplicables et d'étranges disparitions... Jake, un garçon introverti, n'est pas heureux que son père veuf refasse sa vie avec Trish.

M6

20h35

Chucky, la poupée de sang 3



Réalisateur : Jack Bender. Avec : Justin Whalin (Andy Barclay), Perrey Reeves (DeSilva), Brad Dourif (voix de Chucky).

La poupée infernale élabore un plan machiavélique pour atteindre sa proie... Huit ans se sont écoulés depuis les précédents événements... Andy est aujourd'hui un jeune homme épanoui, intégré dans une école militaire... La fabrique de jouets décide de relancer sa production, pensant qu'après tout ce temps, l'impact de sa mauvaise publicité s'est totalement estompé. Cependant, en réutilisant leur ancien matériel, ils redonnent vie une fois de plus à l'esprit de Charles Lee Ray.

arte

22h25

Burma VJ



Réalisateur : Anders Ostergaard.

Birmanie, 2007.

Armés de caméras cachées, «Joshua», 27 ans, et ses camarades «VJ's» (vidéojournalistes) défient la dictature militaire en filmant les réalités niées par le régime. Ils espèrent que ces images interdites inciteront leurs concitoyens à la résistance et empêcheront le monde extérieur d'oublier la Birmanie. Fiché lors d'une manifestation, «Joshua» doit se réfugier en Thaïlande quand, en août, les bonzes prennent la tête d'un mouvement de protestation de grande ampleur...

MIDI
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALGER
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Une collégienne sanctionnée en France pour un tee-shirt propalestinien

En pleine semaine anticoloniale et au moment où le ministre français des Affaires étrangères se prétend favorable à un Etat palestinien, une élève de 3ème du collège Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône (Rhône-Alpes) a été sanctionnée parce qu'elle portait un tee-shirt reprenant l'inscription "Palestine Libre". Zeyneb D. s'est présentée au cours d'histoire avec ce tee-shirt pour exprimer son opposition aux propos tenus par son professeur lors du cours précédent. Cet enseignant avait en effet profité du cours d'histoire pour faire l'éloge de l'État d'Israël et justifier la colonisation et l'oppression du peuple palestinien. Ce même enseignant n'a évidemment pas supporté de voir "Palestine libre" sur le vêtement de Zeyneb. Il exige de la jeune fille de le cacher ou de quitter son cours. La collégienne humiliée préfère sortir de la classe.

Le professeur se laisse alors emporter par ses convictions et s'en prend aux défenseurs de la cause palestinienne qu'il traite de "charlots" et de "charlatans". La direction du collège partage apparemment les mêmes opinions puisqu'elle inflige à Zeyneb une exclusion de trois jours à compter du 2 mars. Cette décision et le comportement du professeur d'histoire a soulevé l'indignation de tous ceux qui croient aux droits des peuples à la liberté et en la neutralité de l'école. Le Collectif local de soutien au peuple palestinien, qui compte dans ses rangs plusieurs enseignants et syndicalistes, a lancé une pétition pour exiger l'annulation de la sanction contre la courageuse collégienne et sa réhabilitation, et exige le droit aux élèves à un enseignement d'histoire de qualité. Sera-t-il entendu ?

Mohamed Zerrouki, ancien DG de l'ENTV n'est plus

L'ancien directeur général de l'Entreprise nationale de télévision Mohamed Zerrouki est décédé vendredi passé à Alger à l'âge de 72 ans, a-t-on appris auprès de l'entreprise.

Le défunt, qui a été inhumé samedi, est

un moudjahid qui avait rejoint la Radio et la Télévision algériennes (RTA) après l'Indépendance. Il a occupé plusieurs postes à la Télévision algérienne, dont celui de directeur adjoint et de directeur général au début des années 90.

Le problème d'eau enfin réglé à El Milia (Jijel)

Les services de l'ADE se sont, finalement, déplacés à la cité 312-Logements de la commune d'El Milia (60km à l'est de Jijel) pour tenter de mettre fin à l'absence d'eau potable qui perdure au sein

de cette cité. Les agents de l'ADE se sont munis d'un véritable arsenal afin de diagnostiquer une situation qui n'a que trop duré, et y apporter enfin une solution. Cette situation a en effet obligé les habi-

tants de cette région à se débrouiller par leurs propres moyens en louant des camions citernes pour s'alimenter en eau potable, ce qui a contribué à grever considérablement le budget familial.

Naissance du *Courrier des Bibans* à Bordj Bou-Arréridj

Le *Courrier des Bibans* est venue enrichir le monde de la presse écrite dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Joliment conçue, la revue aborde tous les aspects du développement traités par des journalistes et correspondants de presse locaux. Le deuxième numéro, qui a coïncidé avec la CAN, a été distribué à certains marchands de journaux, à titre gracieux.

Le corps, retrouvé à Mainis (Ténès), identifié

La personne retrouvée morte, mercredi passé aux environs de 21 h à Mainis, a été finalement identifiée. Il s'agit d'un quinquagénaire qui exerçait la fonction de tôlier à Oued-Sly et serait originaire de Hay Chorfa. Il faut dire que le mystère le plus total continue à entourer cette tragique affaire. En effet, la victime selon les premières investigations, aurait été en compagnie d'une ou plusieurs personnes à bord de son véhicule d'où elle a été éjec-

tée sur la chaussée après avoir été sauvagement poignardée. Ce sont les gardiens d'une société qui ont donné l'alerte après avoir retrouvé le corps du malheureux. A noter que l'enquête, confiée à la brigade de gendarmerie de Chlef, est toujours en cours afin de démasquer le ou les auteurs de ce crime odieux. Selon une source médicale l'infortuné aurait été poignardé une vingtaine de fois, ce qui ne lui a laissé aucune chance de survie.

L'Insim organise un séminaire sur «la Stratégie d'entreprise»

L'Institut international de management (Insim) organise aujourd'hui à Alger, un séminaire dédié à la stratégie d'entreprise, qui sera animé par Sabourin Vincent, expert international en Stratégie et enseignant à l'Université du Québec à Montréal (Canada). Cette manifestation se veut un espace de débat et de concertation qui permettra aux chefs des entreprises algériennes, privées et publiques, de s'imprégner de l'expérience internationale dans le domaine de la stratégie d'entreprise. Sous le slogan «La science et l'expérience au service de l'entreprise

algérienne», l'Insim compte insuffler une dynamique positive pour la construction de l'économie nationale, en mobilisant les ressources et les intelligences dans les entreprises nationales.

«Si nous conjuguons nos points de vue, nous pourrions alors formuler une stratégie gagnante, mais l'organisation d'un tel débat nécessite une méthodologie rigoureuse, une institution pour l'encadrer, le promouvoir et en tirer profit», lit-on dans le communiqué de l'Insim qui invite tous les professionnels de l'économie nationale à y prendre part.

Semaine anticoloniale en France pour la suppression du ministère de l'Immigration

PAR GHANIA KHELIFI

La 5^e semaine anti-coloniale a été lancée samedi dernier à Paris par une série de tables rondes sous le thème «Identité nationale : identité coloniale» animées par des historiens et des sociologues. Jusqu'au 28 février les organisateurs, plusieurs associations et collectifs, conférences, expositions, projections de films, concerts et même un bal, s'enchaînent pour «exiger» la suppression du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale et «pour sortir du colonialisme». Le temps fort de cette semaine sera justement la manifestation devant ce ministère, le 27 février prochain, pour revendiquer la suppression du département d'Eric Besson. Dans leur déclaration de lancement de l'action, les organisateurs dressent un véritable réquisitoire contre ce ministère «qui utilise des méthodes dignes du temps des colonies : rafles de sans papiers, contrôle d'identité au faciès illégaux, contrôle dans les restaurants, les cafés, les épiceries, devant les écoles, dans les hôpitaux, jusqu'aux administrations cyniquement invitées à la délation. Il organise des centres de rétention surpeuplés avec des miradors, barbelés, fouilles, contrôles et vexations. La police expulse des familles arrêtées au petit matin à leur domicile. Au nom de l'identité nationale on démantèle le droit d'asile, on renvoie des Afghans dans un pays en guerre après les avoir traqués et on remet en cause le droit au regroupement familial. La politique de «co-développement» n'est qu'un trompe l'œil permettant la continuation des politiques néo-coloniales». Les signataires dénoncent également le débat sur l'identité nationale, dont les conclusions seront remises au Conseil des ministres en mars, qui cible «ouvertement les musulmans destinataires de la loi annoncée sur la burqa et en butte aux faux dérapages / vraies insultes» par les ministres de Nicolas Sarkozy. Cette nouvelle édition sera donc placée sous la revendication de la suppression du ministère de l'Immigration exigée d'ailleurs par des historiens et des universitaires depuis sa création. Un sondage réalisée pour le journal L'Humanité et la radio Beur FM révèle que 45% des Français sont favorables à la suppression du ministère piloté par Eric Besson. Celui-ci serait d'ailleurs en mauvaise posture et pourrait bien perdre son maroquin après les élections régionales de mars prochain. Nicolas Sarkozy, qui pensait ratisser jusqu'aux confins de l'extrême-droite, se retrouve en définitive plus embarrassé qu'aidé par ce ministère et ses actions plus que controversées.



Le temps fort de cette semaine sera justement la manifestation devant ce ministère, le 27 février prochain, pour revendiquer la suppression du département d'Eric Besson.



INSOLITE

Trois jeunes se font voler de la drogue par trois faux policiers

Trois individus, âgés de 20 à 30 ans, se seraient fait passer pour des policiers et en auraient profité pour dérober de la drogue à trois jeunes, des téléphones portables et un ordinateur. Les trois faux policiers se sont rendus tôt le matin au domicile de l'une des victimes, frappant à la porte pour entrer, se présentant comme étant de la police. L'un des jeunes portait un blouson siglé, et un autre était armé d'un pistolet automatique. Ils prétextent une dénonciation pour trafic de stupéfiants pour fouiller le domicile, explique



l'AFP, avant de prendre la fuite avec 100 grammes de cannabis, deux téléphones portables, 100 euros en liquide ainsi qu'un ordinateur. Une enquête judiciaire a été ouverte.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h41	Fadjr : 5h45	Fadjr : 5h46	Fadjr : 5h52	Fadjr : 6h00	Fadjr : 6h12	Fadjr : 6h15	Fadjr : 6h18
Dohr : 12h43	Dohr : 12h46	Dohr : 12h47	Dohr : 12h54	Dohr : 13h02	Dohr : 13h13	Dohr : 13h16	Dohr : 13h19
Asr : 13h51	Asr : 15h54	Asr : 15h56	Asr : 16h02	Asr : 15h10	Asr : 16h22	Asr : 16h26	Asr : 16h29
Maghreb : 18h18	Maghreb : 18h21	Maghreb : 18h23	Maghreb : 18h28	Maghreb : 18h37	Maghreb : 18h49	Maghreb : 18h52	Maghreb : 18h56
Icha : 19h39	Icha : 19h43	Icha : 19h44	Icha : 19h50	Icha : 19h58	Icha : 20h10	Icha : 20h13	Icha : 20h16

1^{ER} COLLOQUE NATIONAL SUR L'INDUSTRIE ET LA PROMOTION DU LIVRE EN ALGÉRIE À LA SAFEX

Les éditeurs absents

L'intitulé du colloque «L'industrie et la promotion du livre en Algérie» pousse chacun d'entre nous à s'y intéresser. Ce sujet ne cessant de revenir à chaque manifestation culturelle liée au livre. Faut-il citer pour cela le dernier Salon international du livre d'Alger. Reste que, malheureusement, ce 1^{er} colloque du genre, organisé par le Syndicat national des éditeurs de livres, pour sa première journée d'études était loin d'être une réussite, d'abord parce qu'ils ont zappé le sujet et ensuite les principaux intéressés, les éditeurs ont brillé par leur absence.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La salle était loin d'être pleine. Tout juste une centaine de personnes était là patiemment à attendre le coup d'envoi de la manifestation. L'ouverture officielle a duré toute la matinée et a vu le défilé de plusieurs personnalités officielles du monde de l'édition dans plusieurs pays arabes.

Après l'intervention du président de la séance Mohamed Atahar Guerfi lequel a annoncé les différents sous-thèmes du col-



Des manifestations du genre gagnent à être multipliées.

loque «La problématique des bibliothèques et de la lecture en Algérie», «Les textes juridiques réglementant les métiers du livre en Algérie», «La diffusion du livre et des médias en Algérie, la politique du livre en Algérie» et enfin «L'édition du livre scolaire en Algérie», Ahmed Madhi, président du Syndicat national des éditeurs du livre a émis le vœu «de voir un jour dans notre pays des riches investir leur argent pour la promotion du livre. C'est notre droit de rêver d'avoir une bibliothèque dans chaque maison. C'est notre devoir en

tant qu'éditeurs de rétablir les valeurs du livre en Algérie». Puis une panoplie d'invités d'honneur ont ouvert le bal avec des communications à la limite de l'utopie. Ainsi, nous entendons Mohamed Ali Bayouh, secrétaire général de l'Union des éditeurs arabes, qui déclare à l'occasion que «tous les éditeurs arabes doivent impérativement adhérer à l'Union des éditeurs arabes ainsi ils pourront être des acteurs dans la vie culturelle et celle du livre», puis viennent deux autres présidents d'unions des éditeurs, venu de Syrie (M. Mohamed Mekaoui) et du Soudan, Abderrahim Mohamed qui font de la situation du livre en Algérie et particulièrement dans le monde arabe un rêve à l'état brut. Mais l'intervention la plus intéressante, qui vient comme un véritable coup de massue est celle de Tayeb Oued Laroussi, directeur de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe à Paris qui renverse cette tendance démagogique en donnant un constat réel de la situation du livre dans le monde arabe et en Algérie en particulier.

K. H.

GRÂCE À LA MOBILISATION DES FORCES DE L'ORDRE

Amélioration de la situation sécuritaire à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

La lutte anti-terroriste et la mobilisation des services de sécurité ont apporté leurs fruits dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La région a tout l'air de respirer enfin après avoir subi les affres d'un terrorisme certes sporadique, mais néanmoins, réussissant à semer la peur et l'émoi au sein de la population. Ce n'est plus le cas depuis pas moins de six mois. La situation semble être parfaitement maîtrisée. Depuis la mise en place de la nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme dans l'ensemble du territoire de la wilaya, il y a un peu plus d'une année, les actions criminelles ont été réduites presque à néant. En tout état de cause, ce constat est valable dans l'ensemble des grands centres urbains où aucune activité terroriste n'a été enregistrée depuis plus d'une année.

Ce n'est pas du tout un hasard si les choses ont évolué positivement sur le plan sécuritaire. Ceci est dû, en grande partie, à la mobilisation permanente des services de sécurité, tous corps confondus. Depuis une année, l'ensemble des axes routiers de la wilaya sont émaillés de barrages fixes des forces de l'ANP, de la gendarmerie et des brigades mobiles de la Police judiciaire. Tous les véhicules qui circulent à l'échelle de la wilaya sont obligés de passer inévitablement par ce dispositif qui veille au grain de jour comme de nuit. Rien que sur la RN12, reliant Azazga à Tizi-Ouzou, pas moins de six barrages fixes contrôlent et veillent à la sécurité du citoyen et de ses biens, sans interruption et ce, depuis une année avec

l'intensification de la lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, l'ensemble des accès vers les villes importantes de la wilaya sont quadrillés de manière efficace par les forces de l'ordre dans le but de garantir un cadre de vie paisible aux habitants de Tizi-Ouzou qui ont, durant des années, souffert des affres d'un terrorisme aveugle.

Des villes comme Tizirt, Azeffoun, Aïn El Hammam, Drâa El-Mizan ou Boghni sont ceinturées par des points de contrôle des forces de l'ordre. Une méthode efficace qui permet de repérer le moindre mouvement terroriste dans les parages. On en veut pour preuve la pression exercée par les forces de l'ANP ces derniers jours sur les terroristes qui tentent de se déplacer d'une localité à une autre. Ainsi, en moins de dix jours, pas moins de sept terroristes ont été éliminés en divers endroits de la wilaya. A Iflissen, près de Tizirt, ce sont deux éléments armés qui ont été mis hors d'état de nuire il y a une semaine. Un autre terroriste a été abattu à Aghrib près d'Azeffoun, deux journées plus tard. A Aït Yahia Moussa et à Boumahni, deux terroristes ont été neutralisés durant la même période.

Dans le but de faire diversion, les terroristes tentent d'opérer des actions dans des endroits complètement isolés, comme c'est le cas de l'attaque d'un fourgon de transport de travailleurs ayant été perpétré sur une route secondaire dans la commune de Souk El Thenine (daïra de Mâatkas). Les groupes armés s'en prennent aussi aux fils des entrepreneurs dans le but de se voir verser des rançons en contre partie de leur libération.

Il faut rappeler que la collaboration des citoyens a joué un rôle déterminant dans la lutte contre le terrorisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que l'a indiqué le commandant de la gendarmerie, lors d'une récente conférence de presse. Aussi, le même responsable a indiqué que son secteur est en train de travailler afin de doter les soixante-sept communes que compte la wilaya de brigades de gendarmerie.

L. B.

AÉROPORT D'ALGER

Le maire de Ouaguenoun refoulé

Le président de l'APC de Ouaguenoun, 15 kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, a été empêché de prendre l'avion qui devait l'emmener vers Rotterdam (Pays-Bas), hier lundi. Ali Belkheir, maire FFS de Ouaguenoun a été en effet refoulé à l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger.

L'objet du voyage du P/APC est sa participation au 7^e Forum de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté, qui doit se tenir du 24 au 26 février 2010 dans le cadre du programme des Nations unies pour le développement.

Cette interdiction était somme toute prévisible puisque le 14 décembre dernier, la demande de sortie, formulée par ce même P/APC, avait été rejetée par Hocine Mazouz wali de Tizi-Ouzou. Selon une nouvelle mesure, les maires et leurs adjoints doivent obtenir une autorisation préalable du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour se rendre, dans un cadre officiel, à l'étranger et prendre part à des activités politiques, culturelles ou économiques. Le Front des forces socialistes déclare prendre à témoin les instances internationales sur cet acte qu'il qualifie «d'atteinte aux libertés politiques».

Le FFS dénonce, par ailleurs, «la volonté du pouvoir d'empêcher toute ouverture politique, économique et culturelle du pays». Le parti d'Aït Ahmed estime dans son communiqué que "dans un contexte mondial de crises multiples, de changement climatique, énergétique, alimentaire et de l'eau et au lieu d'encourager la formation de l'élite locale qui aura la responsabilité de mener des actions au niveau local pour faire face au défi de la pauvreté».

Lounès Bougaci

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com